

SPORE

Le magazine
du développement
agricole et rural
des pays ACP

<http://spore.cta.int>



N°178
OCTOBRE-NOVEMBRE 2015

ESCARGOTS GÉANTS
**Combinaison
gagnante**

PROTECTIONNISME EN AGRICULTURE
**Un débat toujours
d'actualité**

COMMERCE RÉGIONAL
**Une clientèle
de proximité**

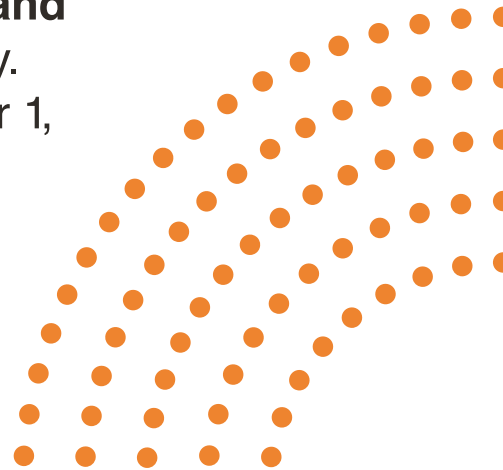


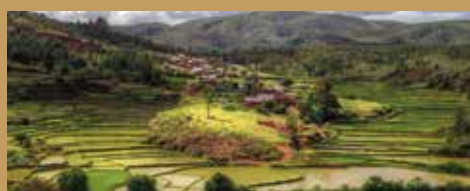
techsoup

Supporting organizations like yours since 1987.

TechSoup has helped more than **600,000 NGOs and libraries** around the world get and use technology. We're excited to announce that beginning October 1, we'll be able to serve you, too.

Learn more at www.techsoup.global.





PROTECTIONNISME
EN AGRICULTURE

Un débat
toujours d'actualité

4

TENDANCES



COMMERCE RÉGIONAL

Une clientèle
de proximité

13

DOSSIER

- 4 | Tendances
- 6 | Production agricole
- 7 | Environnement
- 8 | Business
- 9 | Commerce
- 10 | Économie bleue
- 11 | Nutrition et santé
- 12 | Recherche

13 | Dossier

Commerce régional : une clientèle de proximité

La réussite des entreprises agricoles et le bon fonctionnement des infrastructures sont la clé pour accroître les exportations régionales

17 | Point de vue

Ousmane Badiane : une meilleure compétitivité en Afrique

Accélérer la croissance agricole

18 | Reportage

Fidji : le commerce régional s'enracine

Surmonter les problèmes liés aux aspects techniques et à la qualité des produits agricoles

20 | Chaînes de valeur

Escargots géants : combinaison gagnante

21 | Publications

25 | Agir avec le CTA

SPORE Est le magazine bimestriel du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA). Le CTA est régi par l'Accord de Cotonou entre le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne, et financé par l'UE. • CTA • Postbus 380 • 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas • Tél. : +31 317 467 100 • Fax : +31 317 460 067 • E-mail: cta@cta.int • Site Web: www.cta.int • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michael Hailu • DIRECTEUR DU COMITÉ DE RÉDACTION : Stéphane Gambier • COORDINATION DU COMITÉ DE RÉDACTION : Anne Legroscolard • COMITÉ DE RÉDACTION : Krishan Bheennick, Isolina Boto, Juan Cheaz, Thierry Doudet, Vincent Fautrel, Philippe Lhoste, Andrew Shepherd • MARKETING : Thérèse Burke • RÉDACTION : Directeur de la rédaction : Joshua Massarenti • Vita Società Editoriale S.p.A., Via Marco d'Agate 43, 20139 Milan, Italie • Rédactrice en chef de la version anglaise : Susanna Thorp (WRENmedia Ltd) • Fressingfield, Eye, Suffolk, IP21 5SA, Royaume-Uni • Rédacteur en chef de la version française : Bénédicte Chatel (CommodAfrica), 12, avenue de Wagram, 75008 Paris, France • Rédacteur en chef de la version portugaise : Ricardo Bordoalo, Tapada da Carvalha, Cabanões, São João de Lourosa, 3500 - 885 Viseu, Portugal • CORRESPONDANTS : ont participé à ce numéro N. Ackbarally (Maurice), O. Alawode (Nigeria), M. Andriatiana (Madagascar), B. Bafana (Zimbabwe), B. H. Carreon (Palau), A. Carvalho Santos (Cap-Vert), T. P. Cox (Danemark), G. Kamadi (Kenya), J. Karuga (Kenya), M. Makoni (Afrique du Sud), C. Mkoka (Malawi), C. Muasya (Kenya), C. Njeru (Kenya), S. Norte (Mozambique), E. Ntungwe (Cameroun), M. Waruru (Kenya) • AUTRES CONTRIBUTEURS : N. Brynaert, A. Guillaume-Gentil, ISO Translation & Publishing, D. Juchault, K. Lohento, D. Manley, A. Mola, A. Perrin, C. Pusceddu, O. Spaggiari, J. Summers, Tradcatts • DESIGN : Intactile DESIGN, France • MISE EN PAGE : Vita, Italy • IMPRESSION : Latimer Trend & Company, UK • © CTA 2015 - ISSN 1011-0054

Éditorial

Partenariats public-privé en agriculture



Ces dernières années, les gouvernements des pays ACP et les bailleurs de fonds ont reconnu combien le secteur privé avait un rôle crucial à jouer pour faire de l'agriculture, qui assure aujourd'hui essentiellement la subsistance, un secteur dynamique et productif, source d'emplois décents en particulier pour les jeunes. De leur côté, les entreprises agroalimentaires locales comme multinationales réalisent qu'elles doivent collaborer avec les petits producteurs pour pouvoir approvisionner leur clientèle en aliments sains et de bonne qualité sur le long terme. L'une des stratégies les plus efficaces pour amener le secteur privé à travailler avec le monde agricole est de mettre en place des partenariats public-privé (PPP) qui favorisent l'accès aux technologies et relient les agriculteurs aux marchés lucratifs.

Les PPP sont apparus au XVIII^e siècle en France dans le domaine des infrastructures, mais ont regagné en popularité dans les années 80. Les réussites enregistrées en matière d'infrastructures ont inspiré l'adaptation du modèle à d'autres secteurs, parmi lesquels l'agriculture.

Les premières applications des PPP à l'agriculture ont suivi le modèle des infrastructures - le gouvernement fournit les ressources matérielles (y compris, dans ce cas, les terres) et les investisseurs l'argent et l'expertise nécessaires pour développer et gérer le projet. Cela a rapidement suscité des plaintes pour "accaparement de terres" dans de nombreux pays ACP. Que ces plaintes soient justifiées ou non, le modèle des PPP doit être adapté aux réalités de l'agriculture dans les pays ACP, y compris la prédominance des petits producteurs et les nombreuses contraintes tout au long de la chaîne du producteur au consommateur.

Dans l'agriculture, les PPP dépendent de nombreux facteurs: la mise en place de conditions favorables par les gouvernement; la capacité et la volonté des agriculteurs de progresser sur la chaîne de valeur; l'engagement de divers intervenants du secteur privé (des fournisseurs d'intrants aux transformateurs, en passant par les prestataires de services); des aides pour permettre aux agriculteurs de s'adapter au marché d'aujourd'hui; et des partenaires de développement qui puissent assumer certaines des charges initiales liées à la modernisation du secteur. Le CTA a recensé les meilleures pratiques liées à cette approche et les a mises en application sur le terrain avec ses partenaires.

L'agriculture possède un immense potentiel. J'espère que ce numéro de Spore inspirera de nouveaux PPP qui convertiront ce potentiel en prospérité pour les petits producteurs.

Michael Hailu
Directeur du CTA

Un débat toujours d'actualité

Le commerce mondial des produits agricoles s'est considérablement libéralisé ces vingt dernières années, mais il est toujours l'objet de protectionnisme. Pour accompagner leur politique agricole, développer leur production et assurer un revenu à leurs producteurs, les pays ACP doivent-ils eux aussi protéger leur agriculture ?

Démarrées en 2000, les négociations agricoles à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre du cycle de Doha, semblent être aujourd'hui dans l'impasse alors même que les négociations commerciales bilatérales avec l'UE ont débouché sur la signature de plusieurs Accords de Partenariat Economique (APE). Les négociations portent généralement sur trois domaines principaux : l'accès au marché et la question des barrières tarifaires et non tarifaires, le soutien interne et les subventions à l'exportation. Des mesures qui impactent directement les pays ACP.

Un soutien aux agriculteurs différencié

Dans son rapport "Politiques agricoles : suivi et évaluation 2014", l'OCDE observe que le soutien aux agriculteurs représente encore plus d'un sixième des recettes agricoles des pays de l'OCDE. L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) était de 194 milliards d'euros en 2013. Un niveau mais aussi des formes de soutien qui sont très variables d'un pays à l'autre : c'est en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Chili que le soutien est le plus faible tandis que la Norvège, la Suisse, le Japon, la Corée et l'Islande figurent en tête du peloton. Une situation qui évolue, plusieurs pays remaniant leur politique agricole.

Toutefois – et c'est une évolution majeure de ces dix dernières années – les pays riches ne sont pas les seuls à protéger leur agriculture. Au fur et à mesure de la montée en puissance des pays émergents dans le commerce des produits agricoles, leur soutien à leur agriculture s'est démultiplié. Sur le dossier très symbolique du coton, les subventions les plus importantes viennent actuellement de la Chine.

Tant et si bien qu'aujourd'hui, les niveaux de soutien convergent entre les pays de l'OCDE et les pays émergents. Ceci dit, depuis le milieu des années 2000, les prix de plusieurs produits agricoles se sont envolés, ce qui a mécaniquement réduit le soutien, les prix redevenant rémunérateurs sur le marché international.

En revanche, dans les pays les moins avancés (PMA), et donc dans de nombreux pays africains, le soutien agricole demeure faible.

Avec la hausse brutale des prix de certains produits agricoles, le modèle fondé sur des importations alimentaires à bas prix pour subvenir aux besoins des populations a été remis en cause. Certains gouvernements des pays ACP se sont alors attelés à promouvoir et à investir dans leur agriculture afin d'assurer une plus grande sécurité alimentaire, voire leur souveraineté alimentaire.

Les pays ACP doivent-ils utiliser les instruments de la politique commerciale pour protéger développer leur agriculture ? La filière riz éclaire ce questionnement.

Chacun sa partition

Nourriture de base des Africains, la consommation de riz croît rapidement. En quarante ans, elle a plus que doublé en moyenne annuelle par habitant, passant de 11 kilos à 25 kilos. Dans certains pays, comme la Côte d'Ivoire, le Mali ou le Sénégal, on est à plus de 90 kilos par an et par habitant. L'Afrique, couvre à peine plus de 10 % de ses besoins et absorbe le tiers des importations mondiales. Développer la production locale afin de réduire les importations est l'objectif d'une majorité de gouvernements. Une ambition renforcée lors de la flambée des cours des produits alimentaires en 2007-08 : de vastes programmes de développement de la riziculture ont été initiés afin de diminuer la dépendance à l'égard des importations qui représentent entre 40 et 50 % des besoins.

La production locale doit-elle être protégée des fluctuations des cours internationaux ? La question est d'autant plus pertinente que les prix du riz sont au plus bas depuis 7 ans, la politique de stockage de la Thaïlande, premier exportateur mondial, pesant lourdement sur le marché. Faut-il protéger, au détriment du consommateur, alors que la production locale n'est pas en mesure aujourd'hui de répondre à la totalité des besoins dans la plupart des pays ACP ?

En 40 ans, la consommation moyenne de riz moyenne a plus que doublé, passant de 11 à 25 kg par habitant.



Mesures non tarifaires, une nouvelle forme de protectionnisme ?

Si le taux de protection dans l'agriculture au niveau mondial a diminué, sans pour être totalement éliminé, les mesures non tarifaires (MNT) – soit des mesures sanitaires, phytosanitaires, techniques ainsi que les certificats de conformité – ne cessent d'augmenter ces dernières années et constituent des véritables obstacles au commerce pour les pays ACP. Selon des études réalisées par le Centre du commerce international (CCI), 63 % des entreprises exportatrices sénégalaises sont affectées par les MNT, 60 % au Burkina Faso ou encore 65 % au Malawi. Le dernier rapport publié par le Réseau phytosanitaire pour intercepter les organismes nuisibles pour les végétaux (Europhyt) en juin 2014 montre que l'Union européenne et la Suisse ont notifié près de 7 000 rejets pour non-conformité en 2013 ; les fruits et légumes sont impactés à hauteur de plus de 70 %. Les principaux exportateurs de marchandises interceptées étaient l'Inde, le Pakistan, le Ghana, la République dominicaine, la Chine, le Cambodge, le Sri Lanka, le Kenya et le Bangladesh. Les normes changent souvent et les inspections dans l'UE sont plus fréquentes et plus longues. De ce fait, les MNT engendrent des coûts d'accès au marché pour les pays ACP et menacent leurs exportations. On peut mentionner les cas récents des exportations horticoles du Kenya, des agrumes d'Afrique du Sud, d'ananas de Maurice ou encore du bœuf de Namibie. Ainsi, les craintes sur des niveaux élevés de résidus de pesticides ont entraîné des contrôles accrus des autorités européennes sur les exportations horticoles kenyanes. Ces contrôles ont engendré une croissance des coûts et réduit la durée de vie des produits pour le pays. En outre, ils mettent en cause l'approvisionnement par des petits producteurs, la traçabilité étant moins évidente.

Difficile équation à résoudre. Et les réponses diffèrent suivant les pays.

Ainsi, le géant de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria, premier importateur du continent avec près de 3 millions de tonnes par an, a toujours joué sa partition, souvent sans se concerter avec les autres Etats de la sous-région. Abuja fait varier les droits d'importation mais sans grands résultats étant donné l'importance des flux informels avec son voisin, le Bénin. Changement de braquet en 2014, le pays décidant de favoriser les importateurs et négociants de riz qui investiraient dans la production et la transformation. Des quotas d'importation leurs seront alloués à des taux préférentiels.

En Côte d'Ivoire, la stratégie nationale du riz encourage les producteurs à utiliser des semences améliorées et de meilleurs équipements. Elle promeut également la création d'unités de transformation et les investissements privés. Le pays n'a pas adopté de mesure protectionniste en matière d'importation, tout en s'en réservant le droit. En revanche, un mécanisme de prix régulé sécurise les revenus des producteurs.

Ailleurs, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) réajuste régulièrement sa politique commerciale à la lumière de l'évolution du marché et des prix, en jouant notamment sur le niveau du droit à l'importation.

Dans le cas du riz, mais aussi pour d'autres filières comme la volaille ou les produits laitiers, des mesures de protection semblent nécessaires pour les développer et garantir un revenu aux producteurs. "Elles doivent être complétées par des mesures de régulation du marché sur le plan interne, en encourageant des mécanismes de concertation entre les acteurs, en apportant un financement adéquat et en veillant à une bonne connexion entre les acteurs, les producteurs ainsi que les marchés local et régional. Il faut également veiller à lever les obstacles au commerce régional", souligne Bio Goura Soule du Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) au Bénin. Le chercheur prône des mesures tarifaires ciblées ou des taux additionnels pour les secteurs clés, insistant sur l'importance du caractère souple et modulable de ces mesures pour éviter de créer des distorsions et des rigidités. Les distorsions pourraient être limitées si la protection se situait au niveau régional, à l'instar de ce qui se passe en Afrique de l'Est. Dans le cadre du Tarif extérieur commun (TEC), la CEDEAO a adopté des mesures tarifaires, notamment sur le lait et le riz, mais Bio Goura Soule estime que les taux de protection aux frontières sont trop bas et qu'ils mériteraient donc d'être rehaussés.

"Va-t-on laisser une question aussi stratégique que celle de la sécurité alimentaire, sans parler de souveraineté alimentaire, au libre choix du marché ?", s'interroge Bio Goura Soule. Si des mesures de protection sont appliquées de manière intelligente et sont accompagnées d'investissements dans les systèmes productifs, la production et la productivité pourront s'améliorer significativement dans les filières stratégiques comme les céréales, la viande et le lait, conclut le chercheur. ■



RIZ

Association gagnante

Associer le riz avec une légumineuse, comme le haricot, a permis de doubler voire tripler la production de riz irrigué dans les hautes terres malgaches, les rendements passant de 2 tonnes à 5-6 t/ha. Fruit de la recherche du Centre de recherche agricole (FOFIFA), l'association doit être réalisée en utilisant des variétés et des techniques culturales améliorées ainsi qu'en gérant l'eau et les nutriments.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Période de soudure en net recul

Dans la région d'Oïo, au nord de la Guinée-Bissau, la durée de la période de soudure, est passée de quatre mois à seulement un mois par an. Un projet financé par l'UE et l'Agence française de développement a amélioré les pratiques agricoles grâce notamment à des semences mieux adaptées et à la mécanisation.

SUCRE

Variétés plus performantes

L'Institut de recherches de l'industrie sucrière de Maurice a introduit quatre nouvelles variétés de canne à sucre, dont le rendement est 10 à 15 % supérieur à celles exploitées actuellement. Selon cet Institut, ces nouvelles variétés devraient compenser la baisse des superficies cultivées en canne à sucre.

PROTÉINES

Des insectes pour nourrir les animaux

Au Kenya, le projet INSFEED permet à des aviculteurs et pisciculteurs de nourrir leurs animaux à partir d'insectes afin de limiter la hausse du coût de l'alimentation animale et de répondre à la demande importante en denrées alimentaires et en aliments pour animaux. Les insectes comestibles, dont les protéines sont plus riches que celles des compléments d'origine végétale, constituent en outre pour le bétail une excellente source de vitamines et d'acides aminés.



Des pratiques qui permettent de résister aux phénomènes climatiques voient le jour en Afrique. Ci-dessus, une exploitation agricole "intelligente" face au climat au Kenya.

PRODUCTION ALIMENTAIRE

Des "chocs" toujours plus nombreux

Selon une étude indépendante, les systèmes de production agricole des pays ACP vont devoir se montrer plus résilients face au nombre croissant des "chocs" climatiques mondiaux prévus dans les 25 prochaines années.

D'ici 2040, le nombre de perturbations graves subies par la production alimentaire va tripler sous l'effet d'événements météorologiques extrêmes dus au réchauffement climatique : tel est l'avertissement lancé dans son nouveau rapport par le groupe indépendant d'experts "anglo-américain sur les phénomènes météorologiques extrêmes et la résilience du système alimentaire mondial". Actuellement, la probabilité d'un choc faisant chuter de 5 à 7 % la production mondiale des quatre principales cultures de base – maïs, riz, soja et blé – est d'une par siècle. Or, selon l'étude, elle pourrait se porter à une tous les 30 ans, voire plus, d'ici 2040.

Ce sont les pays en développement tributaires des importations, principalement en Afrique subsaharienne, qui, d'après le rapport, pâtiront le plus de ces chocs : "Ces pays devraient subir à court terme les plus

fortes dégradations de leur taux de pauvreté et de leur niveau de sécurité nutritionnelle. Sur le plan économique, citons parmi les répercussions probables l'inflation, la détérioration de la balance des paiements ou encore les pressions budgétaires dues à la hausse des subventions agricoles et des transferts sociaux."

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture prévoit en outre que la croissance démographique mondiale entraînera une augmentation des besoins alimentaires de 60 % d'ici 2050. Comment les pays ACP vont-ils pouvoir résister à cette pression considérable s'exerçant sur la production alimentaire ?

Productivité – un défi mondial

Une des principales mesures recommandées par le rapport est l'adaptation des systèmes de production agricole au changement climatique. La demande mondiale de nourriture croît plus vite que les rendements. L'agriculture se trouve ainsi confrontée à un triple défi.

Selon le rapport, "la productivité – au niveau mondial – doit être augmentée en inversant la courbe déclinante des rendements et en comblant l'écart entre les rendements réels et les rendements potentiels des pays en développement, tout en réduisant les retombées environnementales." Toutefois, compte tenu du risque accru de phénomènes climatiques extrêmes, cela ne peut se faire aux dépens de la résilience des systèmes de production. Il est donc indispensable de renforcer à la fois la productivité, la durabilité et la résilience face au changement climatique.

Des mesures de développement de la résilience de la production sont en cours de déploiement dans les pays ACP ; elles s'adressent dans un premier temps aux petits producteurs. En Afrique de l'Ouest, par exemple, des systèmes d'exploitation combinant la plantation d'arbres, l'élevage et la rotation des cultures sont en train d'être mis en place au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Sénégal. ■

Jessica Summers

ÉNERGIE

Un calculateur d'empreinte carbone mauricien

"Mauritus 2050 Pathways Calculator" est le premier calculateur d'empreinte carbone développé pour un petit État insulaire. Instrument d'aide à la décision, il permettra à l'île Maurice d'améliorer sa stratégie à long terme en besoins énergétiques et de minimiser ses émissions de gaz à effet de serre.

Mi-juin a été lancé à l'île Maurice le calculateur d'empreinte carbone "Mauritus 2050 Pathways Calculator". L'outil, développé par le ministère britannique de l'Énergie et du Climat, a pour objectif d'accompagner l'île dans sa stratégie à long terme de réduction des émissions de CO₂, tout en répondant à ses besoins énergétiques. Des besoins qui iront croissant, la demande énergétique devant être multipliée par trois d'ici à 2050.

Ce calculateur d'empreinte carbone permet d'analyser l'offre et la demande en énergie et de mesurer les émissions de gaz à effet de serre. Interface interactive, l'outil informatique permet aux utilisateurs

d'explorer différents scénarios d'émissions de GES à l'horizon 2050, sur la base de décisions prises aujourd'hui ou dans les prochaines années. Il permet de déterminer la contribution des énergies renouvelables pour satisfaire la demande d'énergie dans le moyen et long terme, de mesurer l'impact des changements des comportements individuels, de quantifier le volume des énergies fossiles devant être importé à l'avenir et d'identifier les meilleures voies possibles pour réduire les émissions de GES dans un contexte de croissance économique.

En revanche, le calculateur ne permet pas de déterminer l'impact d'une taxe carbone sur l'économie, d'identifier le moyen le plus efficace de subventionner l'énergie solaire ou de calculer l'impact de la facture énergétique sur les consommateurs.

Maurice ambitionne d'augmenter la part des énergies renouvelables à 35 % au moins de son bouquet énergétique total d'ici 2025. Actuellement, l'île dépend des énergies fossiles à hauteur de 85 %, ce qui représente environ 20 % de sa facture d'importations. Le calculateur devrait contribuer à réduire cette dépendance tandis que l'Agence mauricienne des énergies renouvelables destinée à promouvoir ces dernières devrait être prochainement créée. ■

Nasseem Ackbarally

Plus d'informations : <http://tinyurl.com/ngyzvk4>

CENTRALE À BIOGAZ Mise en réseau

La toute première centrale à biogaz en réseau d'Afrique est depuis peu en service dans la vallée du Rift, au Kenya. Ses avantages sont nombreux : 2,2 MW an produits à partir de 50 000 tonnes de résidus de culture, 35 000 t d'engrais naturel, une production d'énergie pour environ 6 000 foyers kényans en zone rurale, et une réduction des émissions de CO₂ d'environ 7 000 t/an.

RÉDUIRE LA DÉFORESTATION Transformer les déchets en papier

À l'ouest du Kenya, des sociétés sucrières diversifient leurs activités en produisant du papier. Vendant actuellement 150 tonnes de papier, ces entreprises prévoient d'acheter aux agriculteurs 470 000 tonnes de déchets de canne à sucre pour les transformer en papier. Cette initiative crée de nouveaux emplois et contribue à réduire le déboisement et l'abattage illégal dans la région.

EAU Réduire les pertes à distance

En adoptant un nouveau système de contrôle et de commande à distance, la société Águas de Ponta Preta, sur l'île de Sal de l'archipel du Cap-Vert, est parvenue à réduire les pertes de plus de 20 %. La lutte contre les pertes est un aspect majeur de l'amélioration de la durabilité des systèmes d'approvisionnement en eau et en énergie au Cap-Vert, où les pertes dans les réseaux dépassent actuellement 30 % pour tout l'archipel.

CHANGEMENT CLIMATIQUE Impact positif sur la banane

Le changement climatique aura des effets positifs sur la culture du fruit le plus consommé au monde, la banane. Selon une étude menée par les chercheurs de Bioersity International, la hausse des températures rendra les conditions de culture plus favorables dans les régions subtropicales et tropicales. Ainsi, les superficies adaptées à la culture du fruit augmenteraient de 50 %.



Le calculateur d'empreinte carbone mesure l'impact des changements du comportement individuel sur les émissions, comme ici en matière de transports.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE Accroître les revenus

Outre le contrôle qualité, les entreprises peuvent offrir aux agriculteurs de bons intrants et un marché immédiat – ce qui améliore la productivité agricole. Dans le village d'Alayide, au sud-ouest du Nigeria, le revenu annuel total de 500 producteurs de manioc a augmenté de 95 % pour atteindre 225 000 € grâce à des contrats directs conclus avec l'entreprise Psaltery International, productrice d'amidon alimentaire et de farine de manioc de qualité supérieure.

FRUITS SAUVAGES Valeur ajoutée

Dans les régions arides du Kenya, 37 000 agriculteurs améliorent leurs revenus en vendant du jus, des confitures et du vin, extraits de fruits sauvages comestibles. Les produits d'essences telles que le baobab, *Tamarindus indica* et *Vitex payos*, sont aujourd'hui vendus dans les supermarchés après avoir reçu un label de qualité du Bureau des normes du Kenya.

SÉRICICULTURE Un marché porteur

Depuis 2010, le Rwanda mise sur une sériciculture moderne, axée sur les techniques d'élevage des vers à soie et la distribution de semences et plants, comme des mûriers, pour les alimenter. Aujourd'hui, une centaine de groupement de femmes dans quinze districts du pays a bénéficié de ce projet et en tire des revenus, la fibre de soie étant exportée aux Etats-Unis, au Canada et en Inde.

NORMES Filière responsable

En Ouganda, la filière horticole a pris la décision d'arrêter ses exportations horticoles vers l'Europe à titre préventif pour se mettre en conformité avec les normes européennes et procéder à l'évaluation des différentes entreprises. Le coût de la mesure a été évalué à environ 63 millions d'euros. Les exportations agricoles de Kampala vers l'Europe s'élèvent à environ 731 millions d'euros.

ACCÈS AU MARCHÉ

Des PME normées

Respecter les normes sanitaires et phytosanitaires est indispensable à toute entreprise qui veut exporter ses produits agricoles et agro-alimentaires sur le marché européen. Dans le cadre du 10^e FED, l'Union européenne appuie depuis 2012 les PME béninoises pour améliorer la qualité de leurs produits.

Au fur et à mesure que le taux de protection dans l'agriculture au niveau mondial diminue, les mesures non tarifaires – normes sanitaires, phytosanitaires, techniques et les certificats de conformité – ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui, elles constituent le principal obstacle au commerce des pays ACP.

Suite, notamment, à l'arrêt fin 2002 des exportations de crevettes vers le marché européen pour non-conformité aux règlements communautaires, le gouvernement béninois a décidé de mettre en place l'Autorité béninoise de la sécurité sanitaire des aliments (ABSSA) et de construire et équiper un Laboratoire de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments (LCSSA). Depuis 2012, l'Union européenne est en partenariat avec l'Agence belge de

développement (CTB) à travers le projet Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire des produits agricoles et agro-alimentaires. D'une durée de cinq ans, doté d'un budget de 2,8 millions d'euros, le projet a pour objectif d'accompagner le gouvernement et les PME béninoises pour améliorer la qualité des produits alimentaires et favoriser leur accès aux marchés internationaux, tout en contribuant à la protection de la santé des consommateurs.

À mi-parcours, le projet a déjà obtenu des résultats tangibles dans le secteur privé : cinquante PME ont été appuyées dans l'élaboration de leur propre plan de sécurité alimentaire et onze grandes entreprises alimentaires ont obtenu la certification HACCP (analyse des dangers et contrôle des points critiques). Il s'agit de la principale plate-forme de législation internationale portant sur la fabrication dans l'industrie agroalimentaire, tout acteur confondu. Elle permet une gestion optimale des problèmes de sécurité alimentaire.

En outre, 90 groupes de femmes ont été formés aux meilleures pratiques d'hygiène et la population locale a été sensibilisée à la sécurité alimentaire via une campagne d'information diffusée à la télévision nationale et sur les radios communautaires. Un programme de formation et de suivi du personnel de contrôle de l'ABSSA a été mis en place et le LCSSA a été renforcé. ■

Anne Guillaume-Gentil



Les nouvelles mesures non-tarifaires mondiales, notamment en matière de sécurité alimentaire et de normes techniques, constituent le principal obstacle pour les pays ACP.



Le président Obama lors d'une réception célébrant la réintroduction de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (loi AGOA).

MARCHÉS DES ÉTATS-UNIS
Accord renouvelé

La Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA), qui offre un accès préférentiel au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne, a été renouvelée pour une période de dix ans. Une décision accueillie très favorablement par les pays bénéficiaires.

Après les votes favorables du Sénat et de la Chambre des représentants, le président américain Barack Obama a signé fin juin le renouvellement de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) jusqu'en 2025.

Adoptée en 2000 sous la présidence Clinton, la loi américaine permet aux pays africains d'exporter en franchise de droits environ 7 000 lignes tarifaires de produits sur le marché américain. Aujourd'hui 39 pays sur les 49 constituant l'Afrique subsaharienne, bénéficient de l'AGOA. Pour être éligibles, les pays doivent répondre à certains critères en matière de gouvernance, de droits sociaux et de droits de l'homme.

Selon une étude réalisée par le service

de recherche du Congrès américain en avril 2015, les importations en provenance des pays bénéficiaires ne représentent que 1 % des importations totales américaines. Elles sont essentiellement composées d'hydrocarbures (67% en 2014), de produits textiles en provenance essentiellement du Kenya, du Lesotho, et de Maurice, ainsi que des véhicules, fabriqués principalement en Afrique du Sud.

Dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le bilan de l'AGOA semble faible. Selon une étude réalisée par la Brookings Institution en 2012, les produits agricoles représentent moins de 1 % des exportations dans le cadre de l'AGOA (principalement agrumes, cacao, vin). Une faiblesse des échanges qui s'explique par l'existence de quotas antérieurs à l'an 2000 et l'application de droits de douane élevés pour certains produits comme le cacao, le coton, les produits laitiers ou le sucre. Parallèlement, dans certains cas, il est difficile pour les pays et produits bénéficiaires de répondre aux normes phytosanitaires américaines.

La présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, s'est réjouie de la reconduction de l'AGOA, qui a permis la création de plus d'un million et demi d'emplois sur le continent. ■

Anne Guillaume-Gentil

MARCHANDISES

Une bourse sur les rails

La bourse des marchandises du Ghana (Ghana Commodity Exchange) a été lancée fin juin et sera totalement opérationnelle en 2016. Basée sur les récépissés d'entrepôt, elle permettra de standardiser les produits et donc de faciliter leur commercialisation tout en réduisant les pertes. Les transactions porteront dans un premier temps sur le maïs, le riz paddy, les haricots et les arachides.

COTON AFRICAIN

Un label conquérant

L'initiative Cotton made in Africa (CimA), lancée en 2006 et basée sur la philosophie de l'aide par le commerce en intégrant le coton durable dans l'industrie textile, travaille aujourd'hui avec dix pays africains et 650 000 petits producteurs qui ont vu leurs revenus progresser de 20 %. En 10 ans, le label CimA a été apposé sur 100 millions de vêtements.

BÉTAIL

Des installations modernisées

Les nouvelles installations d'entreposage frigorifique et de traitement construites sur le marché au bétail d'Etoudi, à Yaoundé, permettront de créer jusqu'à 5 000 emplois d'ici 2016. Des installations similaires devraient être construites sur trois autres sites au Cameroun, afin de faire face à la demande croissante en produits animaux dans la région d'Afrique centrale.

ÉCHANGE DE PRODUITS DE BASE

Une plateforme commerciale efficace

Depuis 2013, la société Auction Holdings Commodity Exchange (AHCX), au Malawi, interagit avec plus de 10 000 agriculteurs en leur offrant des systèmes de crédit-stockage et des installations d'entreposage. AHCX possède aujourd'hui 12 entrepôts, auxquels s'ajoutent d'autres sites à visée communautaire pour le stockage des denrées en haute saison.

FRUITS DE MER

Élevage de palourdes géantes

Dans le cadre d'une initiative menée à Palau, des éleveurs reçoivent des semis pour élever des palourdes géantes et accéder ainsi aux marchés d'exportation d'espèces ornementales (par exemple en Chine et aux États-Unis). La prochaine étape consistera à obtenir un label pour exporter les palourdes comme mets raffiné. Les éleveurs de palourdes gagnent actuellement jusqu'à 5 500 € par an.

PÊCHE

Miser sur le local

Pour la première fois, le thon pêché dans l'archipel du Cap-Vert améliore la vie des pêcheurs locaux ainsi que le chiffre d'affaires des entreprises du pays. Les exportations ont en effet été abandonnées au profit de la transformation locale. Une nouvelle ligne de production de longues de thon a ainsi permis de créer 420 emplois directs et 1 600 emplois indirects et augmenté de 10 millions d'euros le chiffre d'affaire de Frescomar, l'entreprise qui a misé sur cet investissement.

LANGOUSTE

Protéger les espèces et les écosystèmes locaux

Suite à des études scientifiques révélant que la langouste blanche était menacée, dix-sept pays des Caraïbes ont défini un ensemble de normes en matière de pêche afin de gérer et de protéger les stocks de cette espèce locale. La langouste joue en effet un rôle crucial pour maintenir l'équilibre écologique de l'écosystème des récifs coralliens et d'autres organismes marins.

PISCICULTURE

Exploitations suprenantes

Au Malawi et au Zimbabwe, de petits exploitants améliorent leurs revenus en pratiquant une pêche durable et respectueuse de l'environnement dans leur "arrière-cour". Plus de 30 000 personnes au Malawi et 20 000 au Zimbabwe se sont en effet tournées vers la pisciculture pour compléter leur régime alimentaire.



Un chalutier suspecté de pêche illégale au Ghana.

© US Embassy Ghana/K Akumoaah-Boateng

PÊCHE ILLICITE

Une approche collaborative

Une technologie satellitaire de pointe est utilisée pour suivre et arrêter les navires de pêche illégaux. Dans le cadre de l'initiative FISH-i Africa, sept pays africains collaborent pour partager des informations et des ressources en vue de mener une lutte efficace et collaborative contre la pêche illicite.

La lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) – qui coûterait entre 9 et 21 milliards d'euros à l'économie mondiale, selon les estimations – prend de l'ampleur. En 2015, plus de la moitié des 25 pays sollicités ont ratifié un accord international pour lutter contre la pêche INN. La FAO a également organisé une série d'ateliers en Afrique de l'Ouest – où les pertes annuelles sont estimées à 1,2 milliard d'euros – afin d'aider les États à mettre en œuvre cet accord. L'UE a lancé une nouvelle initiative, whofishesfar, un site web pour la transparence de la pêche, qui identifie les navires européens autorisés à pêcher en dehors de l'UE. Ces informations responsabilisent les acteurs et remédient aux vides juridiques qui permettent la pêche INN.

La pêche INN constitue un grave problème dans l'ouest de l'océan Indien, où elle menace non seulement l'environnement marin, mais aussi la sécurité alimentaire dans la région, l'emploi et une source de revenus vitale pour les autorités. La région – deuxième zone de pêche au thon du monde – est une cible privilégiée des pêcheurs illégaux, qui s'empres-

d'exploiter les faiblesses des systèmes de protection régionaux. Un poisson sur quatre y est pêché illégalement.

Sept pays africains côtiers sont à la pointe des efforts déployés pour mettre un terme à la pêche illégale à grande échelle : les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie. Ces pays mettent en commun leurs ressources en matière de surveillance, de partage d'informations et de renseignements dans le cadre de FISH-i Africa. Ce réseau innovant bénéficie du soutien du groupe de travail Stop Illegal Fishing, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, de The Pew Charitable Trusts et de Nordenfjeldske Development Services.

Grâce à cette initiative originale, les navires ont de plus en plus de mal à tirer profit de la pêche illicite. FISH-i Africa utilise un système de suivi élaboré pour recueillir des informations sur les licences, les mouvements et les soupçons d'activités illicites des bateaux, qui permet aux pays d'obtenir des preuves et de prendre des mesures contre les opérateurs illégaux.

Les réussites obtenues jusqu'à présent sont impressionnantes : des amendes à hauteur de plus de 2,75 millions d'euros ont été perçues. Des opérateurs de pêche illicite notoires se sont vu refuser leurs licences et l'accès aux ports. Ceux qui opéraient avec des licences frauduleuses ou sous une fausse identité ont aussi été démasqués et poursuivis. Wallace Cosgrove, le ministre de la Pêche et de l'Agriculture aux Seychelles, espère qu'à l'avenir un réseau mondial d'initiatives FISH-i régionales empêchera toute forme de pêche illicite. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour préserver les sources de revenus des côtes, les stocks halieutiques mondiaux et les milieux marins. ■

Jessica Summers

MALNUTRITION INFANTILE

Prendre le mal à la racine

À Madagascar, la mise en place de services de santé et de nutrition gratuits pour les mères et les enfants de moins de 18 mois a permis de réduire considérablement la malnutrition infantile chronique.

Cibler les mille premiers jours de la vie de l'enfant, de la conception à deux ans, tel est l'objectif de l'Office national de nutrition (ONN) pour tenter de réduire dès le bas âge la malnutrition infantile qui est chronique à Madagascar. Cette carence alimentaire est un problème majeur : un enfant sur deux en souffre régulièrement. Dès l'âge de 6 mois, l'alimentation est souvent déséquilibrée. Ainsi en 2012, on dénombrait 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique. Les mères sont également concernées : la malnutrition est, en effet, la première cause de décès néonataux chez les femmes enceintes.

Pour répondre à cette situation, un projet a été mis en œuvre par le ministère de la Santé publique et l'ONN, en collaboration

avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Dans ce cadre, les femmes et les enfants de moins de deux ans bénéficient gratuitement d'un ensemble de services de santé et de nutrition pendant 18 mois.

Ceci comprend des consultations prénatales et postnatales, l'accouchement au centre de santé, le suivi de croissance, l'éducation nutritionnelle et la distribution de compléments nutritionnels. En quelques années, la prévalence de la malnutrition chronique est passée de 56 % à 53,2 %, celle de la malnutrition aiguë de 12 % à 5,5 %, tandis que l'insuffisance pondérale a régressé passant de 47 % à 34 % chez les enfants de moins de cinq ans.

Toutefois, avec un taux de pauvreté dépassant 90 %, près de 22 % des ménages n'ont qu'un repas par jour. En milieu rural, la situation est plus grave : un tiers des ruraux sont touchés par l'insécurité alimentaire par manque de ressources financières. Pour mieux combattre ce fléau, l'ONN s'est engagé en 2012 dans le mouvement "Scaling Up Nutrition" (SUN), mouvement mondial regroupant 55 pays qui œuvrent pour éliminer toute forme de malnutrition en se basant sur le principe que tout le monde a droit à de la nourriture et à une nutrition correcte. ■

Mamy Andriantiana



Une initiative offrant des soins nutritionnels à des mères et des enfants de moins de 2 ans à Madagascar.

SENSIBILISATION

Jardinage bio à l'école

Des écoles primaires à l'île Maurice forment leurs élèves au jardinage biologique. Les enfants apprennent à comprendre la nature. Ils fabriquent leur propre compost et cultivent des légumes sans intrants chimiques grâce aux bacs, semences et outils agricoles mis gratuitement à leur disposition.

PATATES DOUCES

Améliorer la santé des enfants

Des études ont démontré que les enfants ayant mangé des patates douces oranges la semaine précédente avaient 42 % de risques en moins de souffrir de diarrhée. Ce pourcentage s'élève à 52 % chez les enfants de moins de 3 ans. Chez les enfants de moins de 5 ans souffrant déjà de diarrhée, la durée de la maladie était réduite de 10 %, et de plus de 25 % pour les moins de trois ans.

LUTTE CONTRE LA FAIM

Des prix bien mérités

La FAO a décerné un prix à l'Angola et au Mozambique, deux des 72 pays qui, en 25 ans, ont diminué de moitié le nombre de leurs citoyens souffrant de la faim grâce à l'introduction de nouvelles politiques. Au début des années 90, 60 % de la population angolaise souffrait de la faim, contre 14 % aujourd'hui. Au cours de la même période, ce pourcentage est passé de 56 % à 25 % au Mozambique.

DRAPEAUX BLEUS

Lutte contre la mouche tsé-tsé

Dans le nord de l'Ouganda, de petits drapeaux de tissu bleu imprégnés d'insecticide ont permis de réduire de 90 % la population de mouches tsé-tsé et, par conséquent, la prévalence de la maladie du sommeil. Attirée par la couleur bleue, la mouche succombe à l'insecticide. Ces drapeaux de la taille d'un mouchoir, efficaces 6 mois, sont plus rentables que les programmes de dépistage. Selon les scientifiques, le coût annuel d'un programme de contrôle par drapeaux se monte à environ 36 600 €, contre 368 400 € pour les programmes de dépistage.

MAÏS HYBRIDE

Nécrose létale du maïs

Après des essais au centre de contrôle de la KALRO à Naivasha, au Kenya, quatre variétés hybrides de maïs résistant à la nécrose létale sont désormais disponibles. Plus de 14 millions de tonnes de maïs sont cultivées actuellement en Afrique de l'Est, puis commercialisées par plus de 121 semenciers. La NLM est la maladie du maïs la plus mortelle dans cette région.

LABORATOIRES

Miser sur les légumes locaux

Un laboratoire régional de recherche spécialisé sur les légumes, le Vegetables Innovation Laboratory, a été lancé fin juin au Ghana. Il vise à stimuler la production de légumes en misant notamment sur la recherche génétique, le contrôle de la qualité et la transformation.

FOURMIS TISSERANDES

Meilleurs rendements

Une étude menée au Bénin montre qu'une fois colonisés par des fourmis tisserandes, les anacardiers produisent entre 78 % et 151 % de noix de cajou en plus. Selon ce projet de recherche financé par le Danemark, les tisserandes protègent les arbres contre les insectes nuisibles, améliorant même les rendements de 151 % lorsque leur présence est associée à la pulvérisation d'insecticide.

RIZ

Variété écologique

Le chercheur Chuanxin Sun de l'université suédoise des sciences agronomiques a mis au point une nouvelle variété de riz génétiquement modifié, SUSIBA2, qui réduit les émissions de méthane tout en améliorant les rendements. L'enjeu est important car la culture du riz représente de 7 à 17 % du méthane émis dans l'atmosphère.

Voir : <http://tinyurl.com/oqq5p43>

Ces sept pages ont été réalisées avec la contribution de :

N. Ackbarally (Maurice), **O. Alawode** (Nigeria), **M. Andriatiana** (Madagascar), **B. Bafana** (Zimbabwe), **B. H. Carreon** (Palau), **A. Carvalho Santos** (Cabo Verde), **G. Kamadi** (Kenya), **J. Karuga** (Kenya), **M. Makoni** (Afrique du Sud), **C. Mkoka** (Malawi), **C. Muasya** (Kenya), **C. Njeru** (Kenya), **S. Norte** (Mozambique), **E. Ntungwe** (Cameroun), **M. Waruru** (Kenya)

ADAPTATION

Des cultures résistantes au changement climatique

Le réchauffement climatique exerce une pression sans précédent sur les producteurs vivriers, en particulier sur les petits exploitants qui dépendent de cultures traditionnelles menacées par l'évolution des conditions environnementales. Les chercheurs développent actuellement de nouvelles variétés de cultures résistantes au changement climatique – mais est-ce une solution réaliste pour les petits exploitants ?

Des horticulteurs internationaux du CIAT ont mis au point 30 nouvelles variétés de haricot résistantes à la chaleur et donc à la hausse des températures en Afrique et dans d'autres pays en développement. L'objectif est aussi de faire face aux prévisions selon lesquelles, d'ici 2050, le changement climatique pourrait réduire de 50 % la superficie des terres adaptées à la culture des haricots (voir *Spore* 177). Généralement, le rendement des haricots commence à diminuer lorsque la température dépasse 19 °C, mais ces nouvelles variétés restent productives même quand les températures nocturnes excèdent 22 °C.

Pour contribuer à relever les défis liés au changement climatique dans les écosystèmes rizicoles, l'Institut international de recherche sur le riz et ses partenaires ont également annoncé, début 2015, l'introduction de 28 nouvelles variétés de riz à haut rendement et résistantes aux stress, destinées à aider les agriculteurs à maintenir des rendements élevés. Ces variétés comprennent un riz résistant à la salinité pour la Gambie, un riz résistant au froid pour le Mali et le Sénégal, et un riz tolérant la toxicité ferreuse pour le Burkina Faso, le Ghana et la Guinée.

Selon des découvertes récentes de l'Institut international de

recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, les variétés de cultures hybrides enregistrent des performances deux fois supérieures à celles des cultures ordinaires en situation de stress thermique et hydrique. Toutefois, malgré le potentiel évident des variétés hybrides, il est nécessaire de trouver des solutions d'adaptation au changement climatique spécifiques au contexte et à la situation locale. S'agissant des cultures vivrières de base dans le Sud, les variétés hybrides peuvent mettre en danger les ressources des petits agriculteurs et se révéler difficiles à cultiver dans des conditions météorologiques de moins en moins prévisibles.

Par exemple, dans les régions productrices de maïs du Kenya et du Mozambique, les agriculteurs rejettent les nouvelles variétés hybrides de maïs, et privilégient les variétés traditionnelles existantes en raison du manque de précipitations et de la difficulté d'obtenir les intrants nécessaires pour cultiver des semences hybrides. Les cultivateurs préfèrent également le goût du maïs traditionnel et le fait de pouvoir produire leurs propres semences au lieu de devoir acheter de nouvelles semences hybrides à chaque saison. Si la recherche entend continuer à mettre au point de nouvelles variétés résistantes au changement climatique, il faut également instaurer des systèmes de distribution et un accès aux intrants viables pour les petits exploitants et prendre en considération les préférences des agriculteurs pour certaines qualités spécifiques des cultures. ■

Munja Makoni et Maina Waruru



28 nouvelles variétés de riz ont été introduites pour surmonter les problèmes liés au climat dans les écosystèmes rizicoles.

Les accords de commerce régionaux constituent une première étape pour relier les marchés agricoles – une simple première étape. L'approche régionale, qui n'est pas uniquement une alternative facile au commerce international, repose sur la réussite des agro-entreprises et sur le bon fonctionnement des infrastructures.

COMMERCE RÉGIONAL

Une clientèle de proximité



© M. Tolantoni

17 | POINT DE VUE
Ousmane Badiane :
Une meilleure compétitivité
en Afrique

18 | REPORTAGE AUX FIDJI
Le commerce régional
s'enracine

La création en 2015 du plus grand marché libre d'Afrique, la Zone de libre-échange tripartite (ZLET), fait naître de grands espoirs pour le commerce agricole régional. Pourtant, dans tous les pays ACP, la politique commerciale régionale tarde à être mise en œuvre, et plus encore à susciter l'essor des échanges. Alors qu'en Europe, les exportations se font pour 70 % entre les pays de la région et que, dans l'Asie en développement, ce chiffre s'élève encore à 50 %, le commerce régional représente seulement 11 % en Afrique, 20 % en Amérique latine et aux Caraïbes, moins de 4 % dans les pays insulaires d'Océanie. Au-delà des accords, beaucoup reste à faire, à commencer par un engagement réel auprès des agro-entreprises, au service de leurs besoins. La ZLET, convenue à Charm el-Cheikh en juin 2015, a été lancée simultanément au Sommet de l'Union africaine à Johannesburg. Ce double coup d'envoi était particulièrement bienvenu, puisque l'Égypte et l'Afrique du Sud représentent les limites nord et sud de la zone, dont elles sont les deux économies les plus puissantes. La ZLET regroupera les trois plus grandes communautés économiques du continent – la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) – en un marché intégré de 600 millions de personnes, représentant une production de mille milliards d'euros. Ses architectes espèrent que la ZLET portera le commerce intra-régional à 30 % des exportations africaines (contre 11 % actuellement). Toutefois, 26 parlements africains doivent encore approuver l'accord, et ces prévisions prometteuses ne suffiront peut-être pas à emporter leur adhésion. Outre deux pays parmi les plus riches d'Afrique, la zone ZLET englobe aussi quelques-uns des plus pauvres : les petites économies locales, qui ont peu à exporter, pourraient



Une alliance sans frontières

Les négociants ouest-africains doivent s'acquitter de frais de transport parmi les plus élevés au monde. Pour défendre tous ceux qui subissent les prélèvements, taxes, retards et éventuels pots-de-vin aux postes frontière, l'Alliance Borderless travaille depuis 2011 avec 79 membres du secteur privé intervenant sur les chaînes d'approvisionnement de la région, dont des agriculteurs, des commerçants, des transitaires et des responsables d'autorités portuaires. En collaboration avec le Centre ouest-africain pour le commerce de l'USAID, l'organisme a mis en place des points d'information à six

postes frontière afin de conseiller les parties intéressées au sujet des accords régionaux, qui restaient mal compris bien qu'ils aient été institués pour rationaliser les procédures. Les dédouanements à ces postes frontières se sont en moyenne accélérés de 27 %. L'Alliance s'est également attaquée à l'inefficacité des transports. En 2015, elle a obtenu de la police ghanéenne l'adoption d'une directive visant à interdire l'arrêt des camions le long du corridor Tema-Paga et a organisé des ateliers de professionnalisation du camionnage au Ghana et au Mali.

L'agrobusiness va jouer un rôle central dans le développement du commerce régional, qui ne représente aujourd'hui que 11 % en Afrique contre 70 % en Europe et 50 % dans l'Asie en développement.



© G. Guercia

ne pas être très enclines à s'ouvrir davantage à la concurrence.

Au Sommet de Johannesburg, les chefs d'État de l'UA ont aussi entamé d'ambitueuses négociations visant à mettre en place une zone de libre-échange continentale. Celle-ci devrait voir le jour dans seulement deux ans, bien qu'elle regroupe deux fois plus de pays que la ZLET. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, un accord de ce type accélérerait la croissance du commerce intra-régional de 52 % en quelques années – à condition d'être soutenu, point capital, par une amélioration des infrastructures et la levée d'autres obstacles aux échanges.

Unis sur le papier

Dans les Caraïbes, le libre-échange intra-régional existe déjà au sein du marché commun de la CARICOM, prolongement de l'Association de libre-échange des Caraïbes, créée dans les années 1960. Dans le Pacifique, après l'accord passé dans les années 1990 entre les îles Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon et le Vanuatu, un traité de libre-échange plus large, l'Accord commercial des pays insulaires du Pacifique, a été signé par 14 États en 2001. Néanmoins, seuls six des pays signataires se sont jusqu'à présent montrés prêts à échanger dans ce cadre, aussi l'impact du traité reste-t-il difficile à percevoir.

Dans les 14 blocs commerciaux d'Afrique, qui se chevauchent et dont certains ont plus d'un siècle d'existence, on constate une même apathie dans la mise en œuvre. L'Union douanière d'Afrique australe, toujours en vigueur, est la communauté économique la plus ancienne. À l'heure actuelle, c'est la CAE qui semble à la pointe de l'intégration régionale. Depuis sa renaissance en 2000, elle s'est rapidement efforcée de mettre en place un marché commun (opérationnel aujourd'hui), une union monétaire (en passe d'aboutir) et même une fédération à part entière (dont la concrétisation est sans doute plus lointaine). L'un de ses membres, le Rwanda, s'approvisionne ainsi dans la région pour 60 % de ses importations alimentaires.

Néanmoins, même dans les régions théoriquement intégrées, de nombreux obstacles entravent l'application réelle des accords. Les États s'inquiètent de devoir abandonner leur souveraineté ainsi que des sources de revenus, sont écartelés entre leurs appartenances à plusieurs groupes (la plupart des pays africains sont membres d'au moins deux blocs commerciaux) et se rendent de plus en plus compte que le libre-échange peut produire des perdants aussi bien que des gagnants. Dans le même temps, le commerce agricole – pour l'essentiel informel et à petite échelle – rencontre de nombreux obstacles. Les différences entre les normes de qualité et les politiques commerciales demeurent importantes ; la traversée des frontières et le dédouanement restent

Un modèle de réussite

Pour les entreprises agroalimentaires des petits pays insulaires, il est indispensable de réaliser des économies d'échelle pour rentabiliser le commerce régional. Un facteur encore plus contraignant concerne la faible fréquence du fret maritime ou aérien. Pour surmonter ces difficultés, Baron Foods Limited, entreprise caribéenne créée en 1991 et produisant actuellement plus de 150 condiments, sauces et boissons gastronomiques primés, possède des usines à Sainte Lucie et à la Grenade. Elle met actuellement en place un pôle commercial à la Trinité pour le marché régional et international. L'entreprise exporte ses produits vers les marchés du monde entier ainsi que vers toutes les îles des Caraïbes ; 45 % des ventes annuelles, soit plus de 55 millions d'euros, ont lieu dans la région. "La Trinité a l'avantage de permettre des économies d'échelle. Les coûts de production devraient être moins élevés à long terme et il y a davantage de compagnies maritimes, ce qui offre de meilleures possibilités d'échanges commerciaux", explique le directeur général de l'entreprise, Chris Persaud.

lents et périlleux ; enfin, les niveaux de production des produits agricoles demandés ne correspondent pas nécessairement aux exigences du marché.

Les échanges régionaux ne se mettent en place que si les pays cultivent les produits dont leurs voisins ont besoin et s'intéressent aux denrées que ceux-ci produisent. C'est un véritable défi dans le Pacifique, où les îles cultivent toutes un même ensemble restreint de produits agricoles et importent le reste de pays plus lointains. Les mêmes limites s'observent en Afrique, où les exportations se concentrent sur un petit nombre de produits.

Des agro-entreprises à caractère régional

Dans l'ensemble des pays ACP, les entreprises et les initiatives visant à dynamiser les marchés sont légion et ouvrent des perspectives d'exploitation de niches régionales. Les agro-entreprises joueront un rôle déterminant pour façonner les marchés. Étant donné le caractère restreint des échanges régionaux à l'heure actuelle et le nombre de marchés de niches minuscules restant à occuper, c'est un secteur où l'investissement ciblé peut donner d'excellents résultats.

Par exemple, le Fonds africain pour le commerce a alloué en mars 2015 une enveloppe de 1,25 million d'euros à des projets de développement commerciaux dont les premiers concerneront le miel en Zambie et la noix de cajou dans plusieurs autres pays. Le fonds a choisi ces produits pour les perspectives qu'ils offrent sur les chaînes de valeur mondiales, mais aussi pour leur potentiel commercial en Afrique même. En fait, sucre, mélasses et miel représentent ensemble la ►

DOSSIER

► part la plus importante du commerce alimentaire intra-africain. Ces capitaux aideront les producteurs et les négociants zambiens à évoluer du miel en vrac au miel de table, soit une promesse de valeur ajoutée au sein de la ZLET.

Aux îles Fidji, les nouvelles agro-entreprises s'emploient elles aussi à exporter la production nationale vers les pays voisins. Kaiming Agro Processing Ltd, spécialisée dans l'exportation de produits transformés du gingembre vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis (voir reportage pages 18-19), expédie également des racines vers d'autres pays insulaires du Pacifique. Rotuma Export Marketing Company (REMCOL), mise en place par le Premier ministre des Fidji pour exporter le taro, la patate douce et le manioc de Rotuma vers les îles de Tuvalu, relativement proches, est engagée dans un projet similaire. En mai 2015, REMCOL a acheminé sa première cargaison depuis la rupture en 2011 de l'accord bilatéral précédent, suscitant ainsi l'espoir d'une reprise durable des échanges commerciaux.

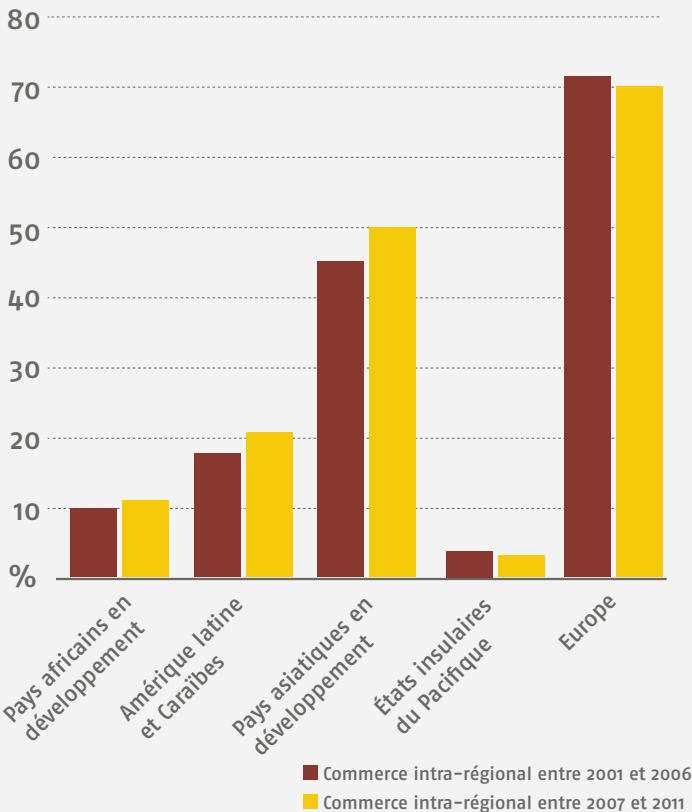
Les producteurs du Pacifique pourraient aussi accroître leurs échanges commerciaux en exploitant les marchés liés au tourisme. La part du tourisme dans le PIB des îles du Pacifique augmente d'environ 3,5 % par an, mais



Le commerce régional ne se développera que si les pays produisent des marchandises dont leurs voisins ont besoin.

COMMERCE INTRA-RÉGIONAL DANS LE MONDE

Malgré son énorme potentiel en termes de création d'emplois, de génération d'investissements et de stimulation de la croissance en Afrique et dans les États insulaires du Pacifique, le commerce intra-régional reste extrêmement peu développé dans ces régions, autour de 11 et 3 % respectivement, contre 70 % en Europe. L'importance des échanges intra-africains varie néanmoins significativement d'une économie à l'autre.




COMPARAISON DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AFRIQUE EN TERMES DE PRODUCTION ET DE COMMERCE

Parmi les facteurs qui limitent la croissance des échanges africains, on trouve la densité du réseau routier, le taux de pénétration d'internet et son utilisation, la production électrique et les coûts de transaction. Jusqu'à présent, les approches en matière d'intégration régionale sur le continent se sont davantage concentrées sur l'élimination des barrières commerciales que sur le développement des capacités de production nécessaires aux échanges.



DENSITÉ DU RÉSEAU ROUTIER

7,2 km pour 100 km² de terres arables en Afrique, contre 127 km pour 100 km² hors de l'Afrique.



TAUX DE PÉNÉTRATION D'INTERNET

3 % en Afrique contre une moyenne mondiale de 14 %.



PRODUCTION ÉLECTRIQUE

398 MW par million d'habitants en Afrique, contre 2 475 MW par million d'habitants hors de l'Afrique.



COÛTS DE TRANSACTION

0,10 € en Afrique centrale, contre 0,04 € en Europe occidentale et 0,02 € au Pakistan.

ce secteur très demandeur importe encore jusqu'à 80 % des aliments qu'il consomme. Le CTA, l'Organisation du secteur privé des Îles du Pacifique et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) ont organisé en juillet dernier, à Nadi, dans les îles Fidji, un premier forum de l'industrie agroalimentaire sur le thème Relier l'agroalimentaire et les marchés du tourisme, dans la perspective d'inverser cette tendance. L'entreprise Fiji Crab offre un bel exemple de réussite en la matière, puisqu'en quatre ans elle est parvenue à fournir 2 000 crabes par mois aux hôtels et restaurants fidjiens et recherche d'autres clients dans la région.

Ces succès pourraient se multiplier si les secteurs se rapprochaient. "Dans bien des cas, les problèmes que nous rencontrons se résoudraient par une meilleure communication entre acheteurs et vendeurs de l'agriculture et du tourisme", estime Ken Cokanasiga, directeur adjoint de la division Ressources terrestres du SPC. Qui plus est, l'enjeu va bien au-delà du tourisme : "La promotion d'aliments locaux met en valeur des choix alimentaires sains et intensifie le commerce régional."

Routes, voies ferrées et poignées de main

En Afrique, les contrôles frontaliers, les barrages routiers et l'état même des routes freinent le commerce régional. Une étude de 2005 a montré que les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine – déjà bien intégrés et partageant une monnaie commune – pourraient tripler leurs échanges mutuels en dotant d'un revêtement toutes les routes qui les relient. Le chemin de fer est une autre option possible. Il est encourageant de constater que le Bénin et le Niger ont récemment conclu un accord d'un milliard d'euros portant sur la construction d'un réseau ferroviaire de 2 800 km qui les reliera en passant par la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Les enseignements tirés des expériences récentes de commerce agricole en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique montrent que développer le commerce régional n'est pas nécessairement moins coûteux, plus rapide ou plus sûr que s'implanter sur les marchés internationaux. Le succès est au rendez-vous quand il existe une solide coordination – entre tous les pays de la région, entre l'agriculture, le commerce et le tourisme ainsi qu'entre les négociateurs des accords et le secteur public. Les agro-entreprises souhaitant s'orienter vers le commerce régional doivent participer à la coordination, mais il est indispensable de mettre en place des facilités de crédit et des aides financières à la production et au transport des marchandises.

Les grandes zones d'échange regroupant des économies très diverses, comme la ZLET, se heurteront vraisemblablement à l'opposition des petites économies moins développées, à moins que les partenaires les plus riches ne s'engagent financièrement à développer les indispensables infrastructures régionales. Il est par exemple évident que l'Afrique du Sud, avec sa forte capacité productive, sera la première à bénéficier de l'accord. Il faudrait qu'une partie de ses bénéfices serve à renforcer les capacités d'autres pays afin que la région puisse prospérer dans son ensemble. ■

T. Paul Cox

Point de vue

Le Dr. Ousmane Badiane est le Directeur de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) pour l'Afrique et supervise les bureaux régionaux de Dakar et d'Addis-Abeba.



© IFPRI

Une meilleure compétitivité en Afrique

Quel sera l'impact de la modification de l'environnement commercial et de l'accord de libre-échange continental et régional sur les échanges intra régionaux en Afrique ?

L'environnement commercial s'est amélioré par rapport aux années 80 et 90. En revanche ce qui n'a pas beaucoup changé, c'est la difficulté de faire circuler les marchandises entre les pays. Harcèlement des négociants et transporteurs, contrôles innombrables, réglementations contradictoires sont toujours d'actualité. Les infrastructures constituent un autre problème qu'il faudra résoudre. Au-delà des intentions exprimées par les chefs d'État dans la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture en Afrique, il faut maintenant agir. Si c'est le cas, l'objectif du triplement des échanges interafricains pourrait être atteint.

Ces changements se traduiront-ils par une amélioration significative de la croissance et des emplois, particulièrement au bénéfice des PME locales et d'un accroissement de l'industrialisation ?

Oui, les travaux commandés lorsque je travaillais au Secrétariat du NEPAD prévoyaient que la demande régionale de produits alimentaires de base allait augmenter de 92 milliards d'euros supplémentaires entre 2005 et 2030. La croissance de la classe moyenne urbaine crée des opportunités pour les petits entrepreneurs agricoles. La manière dont les gens mangent aujourd'hui le manioc ou le millet en Afrique de l'Ouest ou la semoule de maïs en Afrique de l'Est et australe n'a plus rien à voir avec la façon traditionnelle de les consommer. Ces aliments sont maintenant transformés et emballés à un stade relativement avancé ce qui crée de nouvelles opportunités pour les petits entrepreneurs et les industries locales.

Existe-t-il des exemples de marchés intérieurs des produits alimentaires à la fois résilients et en expansion ?

La résilience et l'expansion ne sont pas nécessairement liées mais si par résilience on entend que les marchés se sont élargis malgré les crises traversées, la réponse est oui. Si l'on considère toutes les marchandises échangées à l'échelle régionale, l'augmentation est assez importante. La plupart des denrées de base ont connu une hausse des volumes échangés, à la fois au niveau interne et transfrontalier, en particulier pour le millet, les fruits et légumes, le manioc et le maïs. Mais, pour le riz, la situation n'a guère progressé.



Le commerce régional s'enracine

Bien qu'il soit en général plus facile pour les entreprises des îles du Pacifique d'exporter vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande que vers les États insulaires voisins, la société Kaiming Agro Processing Limited (KAPL), établie aux Fidji, a réussi à surmonter ses problèmes techniques et qualitatifs pour vendre du manioc, du gingembre et du taro à Kiribati et Tuvalu.

L'entreprise Kaiming Agro, fondée en 2005, a développé son activité commerciale dans la semi-transformation et l'exportation du gingembre, et contribué ainsi à relancer une culture du gingembre autrefois dynamique mais récemment en perte de vitesse aux Fidji. Grâce à leurs sols naturellement fertiles et à des précipitations abondantes et régulières d'eaux pures, les îles Fidji produisent un gingembre parmi les meilleurs au monde en raison de sa faible teneur en métaux lourds et de l'absence de résidus chimiques. Ses caractéristiques nutritionnelles et sa saveur sont aussi considérées comme supérieures à celles du gingembre asiatique.

Si ce produit est recherché sur les marchés d'exportation, la reprise de sa production n'a toutefois pas été sans difficultés. "Au début, nous ne produisions que du gingembre en saumure dans un vieux hangar", se souvient Calvin Kaiming Qui, propriétaire et directeur général de KAPL. "Le manque d'équipements de qualité posait problème, nous avions du mal à nous approvisionner régulièrement en gingembre frais et manquions aussi d'appuis techniques et de contrôle qualité adéquats."

Conscient qu'aux Fidji les cultivateurs de gingembre peinaient à gagner leur vie, le ministère de l'Agriculture a décidé d'intervenir et d'aider le secteur. Le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) a lancé en 2009 le Projet de facilitation du commerce des produits agricoles (FACT), financé par l'UE, pour soutenir divers types d'agro-entreprises dans le Pacifique. Ce projet a permis à Kaiming Agro d'acquiescer d'occasion, pour environ 68 000 €, le matériel de transformation d'une usine de gingembre qui fermait. "Ainsi équipés, nous avons mis en place une nouvelle chaîne de



transformation. Dès que les équipements ont été installés, Kaiming Agro a commencé à transformer le produit, former son personnel, identifier les marchés et élargir ses contacts”, indique Apiame Cegumalua, responsable du traitement des exportations au SPC.

Respecter les exigences du marché

Kaiming Agro a continué à se développer et à étoffer ses lignes de produits. En octobre 2011, la société a produit son premier lot de gingembre confit ; elle fabrique aujourd’hui du gingembre au sirop, du gingembre enrobé de sucre, ainsi que de la purée et du jus de gingembre. Environ 1 300 tonnes de gingembre sont actuellement transformées et exportées vers l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Pour assurer cette production, quelque 400 cultivateurs sous contrat fournissent 70 % des racines, le reste provenant du marché libre. Et l’usine de transformation emploie 90 personnes. Malgré cette réussite, M. Qui sait combien il est difficile de satisfaire en continu les exigences du marché et de maintenir usine et produits en conformité avec les normes internationales. “Nous devons continuer à améliorer nos installations et à maintenir voire accroître la qualité de nos produits,

et devons renforcer notre image de marque.” Avec l’appui du programme IACT de l’UE visant à renforcer les échanges de produits agricoles, Kaiming Agro a obtenu en 2012 les certifications ISO 22000 et HACCP afin d’être en conformité avec la réglementation sur la sécurité des aliments dans les pays importateurs. “La conformité à ces normes internationales contribue à référencer nos produits sur les marchés internationaux et garantit aux acheteurs étrangers que nos produits exportés sont sans danger pour la consommation et de grande qualité”, poursuit M. Qui. Kaiming Agro a aussi obtenu une certification biologique qui lui a ouvert de nouveaux marchés pour son gingembre biologique en Europe.

Perspectives d’expansion dans le Pacifique

Tout en produisant une gamme de produits à base de gingembre, Kaiming Agro exporte également du taro et du manioc congelés vers les communautés insulaires du Pacifique Sud en Australie et en Nouvelle-Zélande, et une quarantaine de tonnes de ces denrées à Kiribati et Tuvalu. Il serait possible d’augmenter la quantité de racines exportées vers ces îles, mais cela nécessiterait des services de transport plus réguliers. “Il semble pour l’instant plus facile aux entreprises des îles du Pacifique d’exporter vers l’Australie et la Nouvelle-Zélande que vers une île voisine dans le Pacifique. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, dont des coûts de fret plus élevés, l’irrégularité des transports, les mauvaises infrastructures portuaires (entreposage et réfrigération), et le nombre restreint de distributeurs dans de nombreux pays insulaires du Pacifique”, déclare Sally-Ann Hughes, responsable des exportations au SPC, pour ensuite préciser que de nombreux pays du Pacifique produisent le même type de denrées, ce qui limite les échanges intra-régionaux.

La valeur ajoutée aux produits frais les rend toutefois plus attractifs pour les consommateurs des autres îles du Pacifique. Les avantages de la transformation se reflètent aussi sur la durée de conservation en rayon, la constitution de stocks en cas de rupture d’approvisionnement et le transport de plus grandes quantités à des prix moindres. “Kaiming Agro a commercialisé avec succès ses produits sous sa marque et développé la demande des consommateurs grâce à la transformation et au conditionnement des produits”, se félicite Mme Hughes. “Dans le cas de Kaiming Ginger, le fait que l’entreprise propose du gingembre transformé sous diverses formes (glacé, confit, en purée et en jus) différencie automatiquement ses produits du gingembre frais vendu localement et les rend attractifs pour les consommateurs sur les autres îles du Pacifique.”

“Je suis fier de faire partie d’un réseau de cultivateurs de gingembre en expansion”, assure M. Qui. “Le développement de synergies avec nos partenaires régionaux et internationaux devrait permettre dans les années à venir d’orienter la production du Pacifique vers de nouveaux marchés lucratifs”. ■

Les équipements pour la transformation du gingembre ont permis à KAPL de développer ses lignes de production, de former des travailleurs, d’identifier des marchés et de multiplier des contrats.



© Secretariat of the Pacific Community

Combinaison gagnante

Très prisée en Afrique de l'Ouest et centrale par certaines communautés, la chair de l'escargot géant permet aussi de lutter contre la malnutrition et la pauvreté. Ramassés pendant la saison humide, ils se font rares. L'élevage devient de plus en plus nécessaire.



L'élevage d'escargots géants à petite échelle est une source de revenus importante pour les producteurs.

Manger des escargots géants africains, principalement les espèces *Achatina achatina* et *Archachatina marginata* en Afrique de l'Ouest et centrale, est excellent pour la santé. La chair est riche en protéines, faible en lipides et contient des acides aminés et du fer ; elle permet de combattre l'anémie et guérirait l'épilepsie ou encore la coqueluche. Si l'escargot géant est apprécié par toutes les couches de la population avec une demande généralement supérieure à l'offre, le développement des cultures, la déforestation, l'agriculture sur brûlis ou encore une cueillette trop intensive menacent le peuplement sauvage.

Développer l'élevage

Développer l'élevage à petite échelle de ces escargots est avantageux à plus d'un titre. Cela permet de lutter contre la malnutrition mais génère aussi un revenu complémentaire aux hommes et femmes qui s'y adonnent, contribuant ainsi à réduire la pauvreté. Une étude menée au Nigeria (*Reducing poverty through snail farming in Nigeria* par O. Mary Agbogidi et B. C. Okonta) a montré que les escargots, non seulement participent au régime alimentaire, mais sont aussi une source importante de revenus pour certains agriculteurs habitant en lisière et/ou dans les forêts tropicales. Ramassés à l'état sauvage pendant la saison des pluies, ils sont vendus le long des routes et dans certains marchés ruraux et urbains. L'étude conclut

que le pays gagnerait à domestiquer ces gastéropodes pour les rendre disponibles tout au long de l'année et diminuer leurs prix. En effet, en période de saison sèche, lorsque les escargots entrent en hibernation, les revenus générés par la vente sont de 1,5 fois supérieurs à ceux en saison des pluies. Les élevages commerciaux sont encore peu développés. Pourtant, les apports en capital, en équipement, en main-d'œuvre et en financement sont relativement faibles. La seule véritable contrainte est d'ordre climatique : il est nécessaire d'avoir une température constante et une humidité relativement importante. L'élevage peut se pratiquer à l'arrière des maisons, dans les cours, pour peu que les escargots soient maintenus dans un enclos bien fermé. S'échappant facilement, les gastéropodes peuvent provoquer d'importants dégâts aux cultures. Végétariens, ils sont friands de toutes sortes de végétaux, comme les feuilles, les fruits et les racines.

Une nourriture bien moins onéreuse que celle d'autres élevages comme la volaille.

Faciliter sa consommation

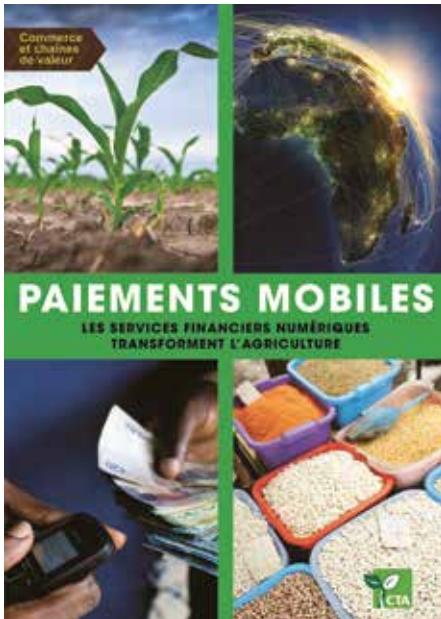
Frite, grillée, séchée, beurrée ou encore cuite au court bouillon, la viande d'achatine est présente dans de nombreux plats et sauces à travers toute l'Afrique de l'Ouest. Si les coquilles peuvent être vendues dans les magasins de souvenirs, leurs brisures constituent des aliments pour la volaille. Le professeur Daniel Zongo de l'École nationale supérieure d'agronomie de

Yamoussoukro en Côte d'Ivoire a développé la poudre de chair et de coquille d'escargot.

Facilement fumée ou séchée, la chair peut être aussi surgelée ou mise en conserve, ce qui nécessite des investissements plus conséquents. Angelo Beni de la société ODAS à Cotonou au Bénin s'y est lancé en 2014 : "Les nouvelles générations apprécient les escargots mais souvent elles ne connaissent pas les procédés de transformation et disposent de moins de temps que les anciens. Notre objectif est que la chair d'escargot soit prête à l'emploi, comme toute autre viande, pour une cuisson rapide et disponible dans les rayons des produits surgelés", indique Angelo Beni. Avec un investissement initial de 60 millions de francs CFA (environ 92 000 €), l'unité transforme 800 000 escargots par an, ce qui représente environ 30 tonnes de viande conditionnée en sachets de 300 et 500 grammes et en cartons de 3 kilos. ODAS se procure les escargots auprès d'un réseau constitué de collecteurs individuels, qui les ramassent à l'état sauvage, et de coopératives qui pratiquent l'héliciculture dans l'ensemble de la sous-région. Aujourd'hui, ODAS distribue ses produits surgelés essentiellement à Cotonou, ainsi que de petites quantités au Nigeria et au Togo. À terme, l'entreprise compte se développer sur l'ensemble de la sous-région. Une ressource d'avenir si on parvient à la protéger en l'élevant. ■

Anne Guillaume-Gentil

Paiements mobiles



Avant la tenue de la conférence internationale Fin4Ag – Révolutionner le financement des chaînes de valeur agricoles, en 2014, le CTA avait commandé une étude sur le rôle des paiements numériques et mobiles dans le secteur agricole des pays ACP. Le présent rapport constitue l'aboutissement de ces recherches. Il se penche sur trois systèmes de paiement numérique des récoltes qui devraient inciter le recours au paiement mobile pour les transactions entre les petits producteurs et les gros négociants en produits de base. Trois études de

Paiements mobiles. Les services financiers numériques transforment l'agriculture

Par L. H. Babcock
 CTA, 2015, 60 p.
 CTA n° 1852, 10 unités de crédit
 ISBN : 978-92-9081-586-0
 Téléchargeable sur :
 <http://tinyurl.com/op375wh>

cas africaines y sont présentées : les systèmes Rice Mobile Finance au Ghana, SmartMoney en Ouganda et NWK Agri-Services en Zambie. Mais pour chacun d'eux, les producteurs relèvent quatre obstacles majeurs à leur déploiement en milieu rural : l'illétrisme, l'analphabétisme numérique et financier et la méfiance. Ensuite, le rapport propose trois étapes visant à favoriser l'usage des services financiers numériques en milieu agricole : l'étude des habitudes de transactions, la formation d'alliances stratégiques et l'intégration des services financiers mobiles. Ces étapes devraient, d'une part, réduire les risques en matière de sécurité, en évitant aux producteurs de devoir transporter de grosses sommes d'argent et, d'autre part, augmenter leur productivité puisqu'ils ne perdront plus de temps en déplacements inutiles pour effectuer des dépôts ou retraits d'argent, le paiement étant directement transféré sur leur portefeuille mobile. En passant aux services financiers numériques, les producteurs accéderont à la sécurité de l'économie formelle en laissant derrière eux l'opacité d'une économie basée sur l'argent liquide.

Précieux insectes



Insectes comestibles en Afrique
 Introduction à la collecte, au mode de préparation et à la consommation des insectes
 Par Josianne Cloutier
 Agro dok,
 CTA-Agromisa, 2015, 86 p.
 CTA n° 1847, 5 unités de crédit
 ISBN : 978-90-8573-147-4
 Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/nqh3hbg>

Depuis longtemps, les insectes contribuent à la sécurité alimentaire de nombreuses populations et pourraient jouer un rôle encore plus important dans les années à venir avec la croissance de la demande mondiale en aliments, notamment en protéines animales. L'entomophagie présente de nombreux avantages pour l'environnement, la santé et la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, on estime que les insectes font partie des régimes alimentaires d'environ 2,5 milliards de personnes, principalement dans certaines régions d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Il existe plus de 1 900 insectes comestibles dans le monde. L'Agro dok se concentre sur le continent africain où sont présentes environ 250 espèces. Il explique où trouver et comment collecter, préparer et cuisiner dix espèces différentes d'insectes appartenant à cinq ordres : les chenilles, les coléoptères, les termites, les sauterelles et les grillons. Mettant l'accent sur les insectes prélevés dans la nature, un calendrier des périodes de collecte de chacune des espèces d'insectes est joint en annexe.

▼ Préserver les sols

Dans le cadre de l'Année internationale des sols, la FAO avec l'association américaine National Association of Conservation Districts a créé une collection de manuels éducatifs pour sensibiliser les enfants aux sols et à la nécessité de les préserver et les protéger. Baptisée "Explore ! Les secrets du sol", la collection est composée de quatre livrets et d'un guide pédagogique pour les enseignants.

Explore ! Les secrets du sol
 NACD/FAO, 2015, 8 p.
 Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/plglw7n>

▼ Librairie virtuelle sur l'agro-écologie

La librairie virtuelle sur l'agro-écologie est une collection de documents en ligne mis à disposition par l'unité Aïda du CIRAD afin de partager ses savoir-faire et expériences dans ce domaine. Riche de plus de 500 documents, la librairie référence aussi un fonds documentaire vidéo sur l'agriculture de conservation.

CIRAD, 2015
 Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/omv4kz2>

▼ Témoignages


L'agence de presse Jade Productions a créé cinq clips vidéo dans la collection "Paroles terriennes" mettant en avant les témoignages d'hommes et de femmes de terrain sur le karité, le conseil agricole et le foncier. Ces clips ont été réalisés dans le cadre du projet de "Mise en réseau des actrices et acteurs du développement agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre".

Paroles terriennes : clips vidéo sur le karité, le conseil agricole et le foncier
 Jade Productions, juillet 2015
 Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/pjxjuy8u>

Coûts et avantages de la certification ?



Petits producteurs, systèmes de certification et normes privées : Le système est-il rentable ?
Par Michiel Kuit, Yuca Waarts
CTA, mai 2015, 156 p.
CTA n° 1824, 20 unités de crédit
ISBN: 978-92-9081-576-1
Téléchargeable sur :
<http://tinyurl.com/nmplh8t>

@  Le commerce des produits agricoles fait de plus en plus l'objet d'une certification. Si certaines reposent sur le libre choix des producteurs, comme la certification biologique ou le commerce équitable (Max Havelaar – Fairtrade) avec, à la clé, la promesse de meilleurs revenus, d'autres s'imposent pour pénétrer des marchés à l'exportation. Il en est ainsi de Global GAP pour les produits horticoles ou encore les nombreuses normes de durabilité sur le cacao, l'huile de palme ou encore le coton, qui se sont développées ces dernières années en réponse aux critiques des ONG.

L'étude, réalisée à partir de la collecte de 260 articles, rapports et présentations, tente de mesurer les coûts et avantages de la certification pour les petits producteurs de quatre produits : le cacao, le café, le coton et les fruits et légumes. Huit systèmes de certification sont passés au crible : 4C, Better Cotton Initiative, Cotton Made in Africa, Fairtrade, Global GAP, Labels d'agriculture biologique, Rainforest Alliance et UTZ Certified.

▼ Boîtes à images sur le sésame

L'ONG Rongead a réalisé deux boîtes à images sur les pratiques culturales, la récolte et la post-récolte du sésame au Burkina Faso. Dans chaque boîte sont donnés des conseils techniques sur toute la filière, allant de la préparation de la campagne et du semis jusqu'à l'égrainage et le stockage, ainsi que des messages clés illustrés de dessins.

Rongead, 2015
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/pxqyf86>

Matériel de plantation sain



La multiplication de matériel de plantation de qualité pour améliorer l'état sanitaire et la productivité des cultures
Pratiques clés pour les bananiers et les bananiers plantains : guide illustré
Par Thierry Lescot, Charles Staver
Bioversity International, 2015, 56 p.
ISBN-13 : 978-92-9255-015-8
Téléchargeable sur :
<http://tinyurl.com/q6mjtwb>
Martlesham IP12 4RB
Suffolk, UK

■ La banane constitue la huitième culture alimentaire mondiale avec 130 millions de tonnes produites, dont seulement 15 % sont exportées. Pour les petits agriculteurs en zones tropicales et subtropicales, sa culture contribue à améliorer leur régime alimentaire et à générer des revenus. Chaque année, les familles paysannes font usage de 20 à 30 milliards de rejets ou d'autres types de matériel de plantation. "Chaque rejet est une opportunité pour les petits producteurs d'améliorer la qualité de la récolte mais il peut également donner une plante improductive. Une mauvaise sélection du matériel de plantation peut favoriser la présence d'insectes nuisibles, la transmission de maladies fongiques, bactériennes et/ou virales. Un matériel de plantation infecté par un insecte ou une maladie peut provoquer des pertes de 20 à 100 % lors de la première récolte et peut réduire le nombre de récoltes de moitié voire davantage." Obtenir un matériel de plantation sain est donc essentiel. Ce guide illustré résume les principales pratiques de production de matériel de plantation sain de banane avec un potentiel de rendement élevé pour les petits exploitants, selon les ravageurs et les maladies qui sont présents.

▼ Agriculture protégée


Tour d'horizon par la fondation FARM du nouveau paysage mondial du soutien à l'agriculture. S'il a sensiblement diminué dans les pays de l'OCDE, la montée en puissance des pays émergents dans le commerce des produits agricoles s'est accompagnée d'une hausse du soutien à leur agriculture.

Le nouveau paysage mondial du soutien à l'agriculture
Fondation FARM, juillet 2015, 31 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/nvlppf5>

Communiquer et rédiger sur la recherche agricole



Rédaction scientifique pour les chercheurs agricoles
Manuel de ressources pour la formation
Par Roger Obubo, Paul Stapleton, Anthony Yopudeoewei,
CTA, 2015, 202 p.
CTA n° 1851, 20 unités de crédit
ISBN : 978-92-9081-585-3
Téléchargeable sur :
<http://tinyurl.com/nr5cb7s>

@  Les scientifiques ne doivent pas se contenter de faire de la recherche agricole. Ils doivent aussi partager, promouvoir et diffuser les résultats de leur recherche. Toutefois, la rédaction et la communication scientifiques répondent à des critères et codes précis. S'adressant aux scientifiques agricoles des pays ACP, le manuel fournit très concrètement conseils et orientations pour parvenir à rédiger des articles dans des revues scientifiques et dans la préparation d'articles de recherche. Choix de la revue, structure d'un article, respect du style et de l'éthique, citation des références, etc., les questions abordées sont multiples et précises. Exercices pratiques sont proposés à la fin de chaque chapitre. Le manuel peut aussi être utilisé comme base pour former à la rédaction scientifique. Par rapport à l'édition originale publiée en 1995, cette nouvelle version intègre les développements d'Internet et des autres technologies de la communication. Elle est agrémentée de trois nouveaux chapitres : rapporter des résultats statistiques dans les documents de recherche ; communication scientifique à des publics non scientifiques ; publication électronique.

▼ Financement du commerce équitable

Comment préfinancer des campagnes de production agricole dans le commerce équitable ? À travers 13 fiches techniques est présentée l'offre de onze organismes financiers et de deux outils financiers innovants. Un outil précieux pour les entrepreneurs et les organisations de producteurs.

Le préfinancement des commandes dans le commerce équitable
By S Nakhoda & C Watson
PFCE, mai 2015, 29 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/q4rhnxb>

L'agriculture ACP à l'heure des réseaux sociaux



Web 2.0 et média sociaux: Ces outils qui changent la vie des acteurs du développement agricole
Par Clare Pedrick
CTA, 2015, 68 p.
CTA n° 1819, 2 unités de crédit
ISSN : 2212-6384
Téléchargeable sur :
<http://tinyurl.com/o6umtld>
www.routledge.com

@ La révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne s'est pas arrêtée aux portes des villes ni à celles des pays développés. Elle a essaimé dans les pays en développement, où le monde agricole, notamment grâce aux téléphones, applications mobiles et réseaux sociaux, est entré dans une nouvelle ère. Le CTA accompagne ce mouvement depuis de nombreuses années, comme Michael Hailu, son directeur, le réaffirme dans le préambule de cet ouvrage : "Nous sommes déterminés à renforcer les capacités de nos partenaires afin de les aider à mettre davantage à profit les TIC pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement." Entre 2010 et 2014, le CTA a soutenu 120 formations dans 27 pays ACP, avec plus de 3 500 bénéficiaires. Ces formations ont suscité plus d'une vocation. C'est ainsi qu'une sélection a été faite pour présenter, dans ce livret richement illustré, dix-huit études de cas, qui témoignent du pouvoir des TIC pour le développement agricole et rural. L'ouvrage est organisé en trois chapitres présentant chacun un type d'impact : dialogue politique et actions de plaidoyer, développement des chaînes de valeurs, et services d'information.

▼ Insécurité alimentaire

Au moment où s'achève le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale a baissé, passant de 23,3 % en 1990-1992 à 12,9 % aujourd'hui. Toutefois, les progrès sont inégaux selon les régions et environ 795 millions de personnes souffrent encore de la faim en 2015.

L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015
FAO, 2015, 61 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/pmxob4r>

Les APE de A à Z



Comprendre les accords de partenariat économique entre l'UE et les pays ACP
Par Raymond Ebalé
Éditions L'Harmattan, août 2015, 172 p.
ISBN : 978-2-343-06748-3 • 18 €
Éditions L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique,
75 005 Paris, France
Tél. : +33 (0) 1 40 46 79 20
Fax : + 33 (0) 1 43 25 82 03
www.harmattan.fr

■ Comment comprendre les Accords de partenariat économique (APE) négociés entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ? Quels sont les fondements historiques, les mécanismes et les enjeux ? Quelle est la place de l'Afrique centrale dans ces négociations et que recèle l'APE intérimaire signé et ratifié par la Cameroun en juillet 2014 ? Telles sont les nombreuses questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre. L'auteur offre une vision globale des APE et permet au néophyte de comprendre ces accords, dont la complexité et les débats sulfureux qu'ils ont engendrés ne facilitent pas la compréhension. Après avoir exposé le contexte historique, il explique les fondements des APE, puis aborde les enjeux et controverses. Un dernier chapitre traite plus spécifiquement de l'APE d'étape signé au Cameroun. Au-delà de la "traditionnelle" dénonciation d'un accord opposant le pot de fer contre le pot de terre, l'auteur propose une vision nuancée et argumentée des accords, et suggère aux pays signataires d'en faire l'occasion de réclamer une meilleure gouvernance et d'améliorer l'organisation des producteurs. Et de transformer les risques qu'ils présentent en opportunités.

▼ Agriculture intelligente

Alors que la CEDEAO compte intégrer l'agriculture intelligente face au climat dans son plan régional d'investissement agricole ainsi que dans les plans d'investissement nationaux de ses pays membres, cet ouvrage fournit des informations sur le paysage scientifique, politique et financier pour les secteurs de la production agricole, l'élevage, la pêche, les ressources en eau et la foresterie/agroforesterie en Afrique de l'Ouest.

Paysage scientifique, politique et financier de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest
CGIAR/CCAFS, 2015, 91 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/ot46zxx>

Tout sur le chocolat



Quel est le meilleur chocolat ? 90 clés pour comprendre le chocolat
Éditions Quae,
RD 10
78026 Versailles Cedex, France
Tél. : +33 (0) 1 30 83 35 48
Fax : +33 (0) 1 30 83 34 49
Email : serviceclients@quae.fr
www.quae.com

■ Est-il rentable de produire du cacao ? Quel pays mange le plus de chocolat ? Le chocolat est-il bon pour la santé ? Comment marier le chocolat ? Telles sont quelques-unes des 90 questions traitées dans ce petit ouvrage sur le chocolat paru aux éditions Quae. En cinq parties organisées autour des thèmes de l'origine, de la production, des marchés, de la transformation et de la raison d'être du chocolat, l'auteur, scientifique spécialiste du cacao et grand amoureux du chocolat, donne les clés pour comprendre le chocolat. Le lecteur est ainsi invité à un passionnant voyage à travers le temps et à travers le monde, depuis l'apparition des cacaoyers sur terre, aux confins de l'Amazonie, jusqu'aux secrets de fabrication des chocolateries. L'auteur s'intéresse tour à tour aux petits planteurs, aux marchands, aux négociants, aux nutritionnistes, etc. Il n'hésite pas à revenir sur les clichés qui entourent ce produit aux multiples facettes. Les textes, courts et clairs, illustrés de belles photos et d'une infographie détaillée invitent à tout type de lecture, en fonction des appétits... On pourra picorer dans l'une ou l'autre rubrique ou dévorer l'ensemble de l'ouvrage, comme un roman.



▼ Pêche frauduleuse

L'ONG Greenpeace se penche dans ce rapport sur une pratique frauduleuse de sociétés chinoises, en particulier la China National Fisheries Corporation, qui consiste à sous-déclarer le tonnage brut de leurs navires de pêche opérant dans les eaux de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal. Une pratique qui dure depuis 30 ans.

Arnaque sur les côtes africaines : la face cachée de la pêche chinoise et de ses sociétés mixtes au Sénégal, en Guinée et en Guinée-Bissau
Greenpeace, mai 2015, 30 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/q4xllva>

Les précurseurs de l'agriculture intelligente



  Les exploitants en Afrique n'ont pas attendu publications scientifiques ou colloques sur le changement climatique pour s'adapter. De très nombreuses pratiques et innovations "climato-intelligentes" sont mises en œuvre à travers le continent et contribuent à augmenter la productivité agricole, à développer la résilience des populations et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'ouvrage nous livre ces nouvelles pratiques, encore peu connues, en les

L'agriculture intelligente face au climat : Quel impact pour l'Afrique ?

CCAFS/CGIAR/CTA, 2015, 44 p.
CTA n° 1818, 2 unités de crédit
ISSN : 2212-6384
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/plxnn4h>

abordant sous l'angle des chaînes de valeur, de la gestion des ressources, de la résilience des exploitations, du rôle des femmes, de la gestion des risques et des politiques. Ainsi, au Niger, depuis plus de 30 ans, les exploitants pratiquent la régénération naturelle : quelque 5 millions d'hectares ont été fertilisés, ce qui permet d'améliorer la production agricole grâce à des sols restaurés. De nouvelles variétés de cultures plus résistantes au changement climatique sont créées et distribuées aux agriculteurs. Deux millions d'exploitants en Afrique ont bénéficié de nouvelles variétés de maïs résistantes à la sécheresse et ont vu leurs rendements progresser de 10 à 34 %. Dans de nombreux pays est proposée une assurance récolte qui protège les exploitants en cas de conditions climatiques extrêmes.

▼ Croissance agricole

L'étude examine de façon détaillée les opportunités et défis des secteurs agricole et agroalimentaire dans quinze pays d'Afrique de l'Ouest depuis la fourniture d'intrants jusqu'au consommateur. L'étude recommande notamment de renforcer l'intégration régionale, d'accroître les rendements tout en veillant aux segments en aval de la production.

Croissance agricole en Afrique de l'Ouest : facteurs déterminants de marché et de politique

BAD/FAO, 2015, 427 p.
ISBN : 978-92-5-208700-7
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/pax5pgx>

▼ Perspectives agricoles


Tour d'horizon des principaux produits agricoles (céréales, oléagineux, sucre, coton), des biocarburants, du poisson, de la viande et des produits laitiers à l'horizon 2024 en termes d'évolution, de marché et de prix. Un chapitre est consacré aux perspectives et défis de l'agriculture brésilienne.

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024

OCDE, 2015, 157 p.
ISBN : 978-92-64-23209-9
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/plku395>

POUR OBTENIR LES PUBLICATIONS

Les titres précédés du signe @ sont téléchargeables sur <http://publications.cta.int>. 

Les titres précédés du logo peuvent être obtenus comme suit : 

Vous êtes déjà abonné(e) aux publications du CTA : N'utilisez qu'un seul canal !

- Vous avez un compte sur <http://publications.cta.int> ? Connectez-vous et choisissez vos titres à concurrence de vos unités de crédit en cliquant sur "Ajouter au panier" et "Passer la commande".
- Pas d'accès à Internet ? Continuez à utiliser le bon de commande fourni par le CTA.

Vous êtes une organisation ACP active dans l'agriculture mais n'êtes pas abonnée aux publications du CTA :

Demandez un abonnement via le site <http://publications.cta.int>, par courriel à pdsorders@cta.int ou par la poste à CTA – PDS, PO Box 173, 6700 AD Wageningen, Pays-Bas.

En 2015, les organisations qui s'abonnent recevront 200 unités de crédit. Celles déjà abonnées recevront 200 unités de crédit plus la moitié du nombre d'unités de crédit dépensées en 2014, soit un maximum de 400 unités de crédit.

Vous n'êtes pas dans un des cas mentionnés ci-dessus :

Vous pouvez, soit acheter les ouvrages auprès des éditeurs ou en librairie, soit les télécharger sur <http://publications.cta.int> si elles sont en accès libre. Plus de la moitié de nos titres sont téléchargeables gratuitement ! Les titres précédés du symbole sont disponibles à l'achat chez les éditeurs mentionnés ou en librairie.

Du local au mondial : relier l'agriculture et les marchés du tourisme

L'importance de relier les entreprises agricoles locales aux marchés du tourisme est évidente. Néanmoins, dans le secteur hôtelier par exemple – et en particulier dans les États insulaires – les aliments locaux sont délaissés au profit des importations, aux dépens des producteurs locaux. Isolina Boto, directrice du bureau de Bruxelles du CTA, explique comment le CTA entend promouvoir le renforcement des liens entre le secteur agroalimentaire et les marchés du tourisme.

1 *À l'occasion de la Semaine de l'Agrotourisme de la Communauté du Pacifique qui a eu lieu en juillet, le CTA a organisé un forum sur les liens entre l'industrie agroalimentaire et le tourisme. Pouvez-vous nous parler de ce forum et des conclusions qu'en a tiré le CTA ?*



Le premier forum sur l'agribusiness, Relier le secteur agroalimentaire et les marchés associés au tourisme, s'est tenu du 1er au 3 juillet 2015 à Fidji et a été organisé par le CTA, l'Organisation du secteur privé des Îles du Pacifique et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique. La majorité des 100 participants provenait du secteur privé du Pacifique, mais on comptait aussi des représentants des Caraïbes et de l'Océan Indien. Le forum a sensibilisé l'assistance à la nécessité de renforcer les liens entre l'agriculture et l'industrie touristique en expansion, en particulier par la mise en place d'un approvisionnement alimentaire durable auprès des entreprises agroalimentaires et agriculteurs locaux. Des études de cas d'entreprises agricoles et de pêche florissantes ont montré comment il était possible de satisfaire les normes et exigences de qualité du tourisme. Il reste toutefois beaucoup à faire pour permettre aux producteurs agricoles locaux de répondre à la demande du secteur touristique et de contribuer ainsi à diminuer la facture élevée des importations alimentaires.

En conclusion, plusieurs mesures devraient être prises : des ressources sont nécessaires pour faciliter la conception, la différenciation et la commercialisation des produits, ainsi que la stratégie de marque à leur appliquer ; des formations sur les normes de qualité sont indispensables ; les lacunes en matière de données commerciales (telles que les

réglementations commerciales, le volume et les coûts des transactions) devraient être comblés et l'accès aux financements facilité pour les PME. Des TIC à coût abordable sont aussi essentiels pour le développement des entreprises. Pour améliorer l'accès aux financements, les projets doivent innover, tout en continuant à promouvoir les programmes de formation en finance et le tutorat d'entreprise. L'environnement en matière de politiques commerciales devrait être favorable au secteur privé et soutenir les PME et entrepreneurs locaux.

2 *Comment le CTA compte-t-il tirer le meilleur parti de ses efforts dans la région Pacifique puis dans les autres régions ACP ?*

Dans le Pacifique et les Caraïbes, nous repérons les entreprises qui réussissent à relier la pêche aux marchés du tourisme. Nous finançons des études de faisabilité portant sur l'expansion commerciale par l'accroissement de l'approvisionnement local auprès de groupes de producteurs que nous mettons en contact avec des institutions financières. Des échanges entre entreprises et des visites commerciales seront organisés d'ici la fin 2015 entre divers acteurs de l'agroalimentaire du Pacifique et des Caraïbes. Le CTA offre aussi une aide aux organisations d'agrobusiness pour le développement de données commerciales.

Suite au forum de Fidji, le Groupe de pays mélanésien fer de lance (MSG) s'est engagé dans le développement d'une stratégie agrotouristique en collaboration avec le CTA. Par ailleurs, le CTA et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture collaborent avec le gouvernement du Vanuatu pour élaborer un cadre stratégique qui favorise les liens intersectoriels entre agriculture et tourisme. Celui-ci sera par la suite élargi à d'autres pays.

3 *Lors du forum de Fidji, le CTA a lancé l'initiative "Chefs pour le*

développement". De quoi s'agit-il exactement ?

Les chefs ont un rôle unique à jouer dans le développement : ils font le lien entre producteurs locaux et consommateurs, comprennent les origines et l'histoire des aliments, soutiennent la cuisine locale et permettent aux consommateurs et touristes d'avoir accès aux meilleurs produits locaux. L'initiative "chefs pour le développement" est une plateforme mise en place par le CTA en collaboration avec des chefs du Pacifique et des Caraïbes renommés pour partager les réussites, favoriser les liens avec les producteurs locaux et faire connaître les meilleures façons de préparer des produits locaux. Nous réalisons aussi, en collaboration avec les chefs, une étude pour repérer de bons exemples de chefs travaillant avec le secteur agroalimentaire, afin d'illustrer les échanges commerciaux mutuellement avantageux qui accroissent l'approvisionnement local et la valeur ajoutée aux produits. Nous analyserons également les mesures institutionnelles et politiques indispensables pour démultiplier les expériences réussies.

4 *Comment les acteurs directement impliqués dans l'initiative "Chefs pour le développement" ont-ils réagi à cette action ? Quels résultats en attendez-vous à court et à long terme ?*

Le secteur du tourisme gastronomique suscite un grand intérêt chez les partenaires des pays ACP. La gastronomie est un élément essentiel de l'expérience touristique ; le réseau d'un chef pourra permettre de partager des expériences d'une région à l'autre et encouragera les cuisiniers et producteurs locaux à renforcer leurs liens avec les acteurs de la chaîne alimentaire. À long terme, le fait que les îles se fassent connaître comme des destinations gastronomiques augmentera les opportunités économiques et assurera la promotion de la culture locale.

Services aux lecteurs

Écrire à *Spore*

CTA — rédaction de *Spore*
PO Box 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Fax : + 31 317 460067
E-mail : spore@cta.int

S'abonner à *Spore*

RECEVOIR LA VERSION IMPRIMÉE:

- gratuit pour les organisations et personnes actives dans le développement rural et résidant dans un pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) :

s'abonner

- via <http://publications.cta.int> en cliquant sur "Demander un abonnement gratuit" ;

- par la poste (CTA *Spore* Abonnements, PO Box 173, 6700 AD Wageningen, Pays-Bas) ou par courriel à spore@cta.int.

- payant pour toute autre adresse :

36 € par an (6 numéros)

Abonnement à souscrire auprès de

Earthprint Ltd

Cavendish Road

Cavendish House

Stevenage, Herts

SG1 2EQ

United Kingdom

E-mail : CTA@earthprint.co.uk

RECEVOIR LE RÉSUMÉ

GRATUIT PAR E-MAIL

Abonnez-vous à l'édition e-mail

(90 kb) à :

<http://spore.cta.int>

ou envoyez un e-mail vierge à :

join-spore-fr@lists.cta.int

Pour la version texte seulement :

join-spore-text-fr@lists.cta.int

LIRE SPORE SUR ÉCRAN

- sur le Web : consultez spore.cta.int

Reproduire *Spore*

- Pour un usage non commercial, les articles de *Spore* peuvent être librement reproduits à condition de mentionner la source. Merci d'envoyer une copie à la rédaction.

- Pour toute reproduction à des fins commerciales, demandez l'autorisation préalable.

TENDANCES : Le pouvoir des agriculteurs



© CTAIN Palme

Les groupes de producteurs au niveau national et régional pèsent de plus en plus dans les changements de politiques agricoles.

DOSSIER : Incubateurs agricoles



© UNDP Kenya

Comment les femmes et les jeunes peuvent réussir dans l'agro-industrie.

CHAÎNES DE VALEUR : Mil



© DFID/P Lewis

Céréale négligée et pourtant adaptable et hautement nutritive, le mil a un grand potentiel.



LE DÉVELOPPEMENT RURAL AU SERVICE D'UN MONDE MEILLEUR



Briefings de Bruxelles sur le développement

Sensibiliser la communauté du
développement ACP-UE depuis 2007 aux
défis agricoles et ruraux d'aujourd'hui

www.bruxellesbriefings.net

Les Briefings de Bruxelles sont une initiative du CTA et de ses partenaires :
la Commission européenne (DG DEVCO), le Secrétariat ACP, le Comité des
Ambassadeurs ACP et la confédération CONCORD.



THE WORLD'S
MOST INFLUENTIAL
EXHIBITION AND
CONFERENCE
FOR SUSTAINABLE
AGRICULTURE
IS COMING TO
SOUTH AFRICA

1-2
DECEMBER
2015

DURBAN SOUTH AFRICA

In association with:



WANTED: SUSTAINABLE AGRICULTURE INNOVATIONS
DOES YOUR COMPANY SUPPLY A PRODUCT THAT CAN IMPROVE
AGRICULTURAL PRODUCTIVITY IN AFRICA?



Global **forum**
for **innovations**
in **agriculture**

1-2 December 2015 | Durban, South Africa
AFRICA Edition

For more information and
to book your stand contact:

Grant Mills, Event Director

T: +27 (0)32 947 0204

C: +27 (0)76 562 8205

E: grant@gfiaafrica.co.za

www.gfiaafrica.com

1,473 orders for sustainable agriculture products were made at the last GFIA event in Abu Dhabi

**DON'T MISS THIS OPPORTUNITY TO EXHIBIT AND INCREASE YOUR SALES TO
BUYERS THROUGHOUT AFRICA**